L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS : LUNDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

PROCHAINE LEGISLATURE.

Nous croyons devoir rappeler à nos amis que, en vertu de la recommandation du comité central exécutif, il sont appelés à se réunir dans leurs différents wards mercredi prochain, 24 du courant, pour nommer leurs délégués à la Convention d'Etat, leurs délégués à la Convention sénatoriale de la ville et leurs candidats pour la Chambre des Représentans. Les whigs de plusieurs wards ont pris l'initiative, comme on le verra par les appels publiés plus loin, et nous espérons que d'ici à demain toutes les assemblées primaires seront convoquées.

On a pris l'habitude de se plaindre de ces assemblées et des candidats qu'elles imposent aux partis. On ne nous indique donc un autre moyen de designer ces derniers. Les candidats doivent être nommés par les citoyens eux-mêmes. Donc, lorsque ceux-ci sont invités à se réunir pour procéder à l'exercice de ce privilége, ils ne doivent point rester chez eux et laisser faire quelques meneurs qui ont toujours des fa-voris à pousser. C'est notre faute si nous avons eu si souvent de pitoyables représentants. Nous crions bien haut que les candidats désignés sont ineptes ou incapables de remplir la mission qui leur est confiée, et nous ne faisons cependant rien pour nous soustraire au petit despotisme des coteries, des cliques et de la camaraderie. Que les citoyens qui tiennent véritablement à être bien représentés s'entendent pour se transporter ensemble aux assemblées primaires. S'il se trouve alors des camarades ou des officieux intéressés à imposer une candidature quelconque leurs efforts viendront échouer contre le nombre. Il faut seulement se concerter avant la réunion des meetings pour réunir ses suffrages sur les mêmes candidats et empêcher le triomphe de la cabale et de l'intrigue. Rien de plus facile avec un peu de bonne volonté.

Il est d'autant plus nécessaire cette fois de renvoyer à la Législature que des hommes intelligens et éclairés que les chambres auront à voter les lois organiques de l'Etat. Cette tâche exigera de la part de nos représentans, non seulement un certain ordre de talent, mais un sincère desir de mettre notre législation en harmonie avec le nouveau pacte fondamental. Ce second motif doit également engager les whigs à n'envoyer dans les chambres que des amis de la Constitution de 1852. Ceux qui se sont fait remarquer par leur hostilité à l'œuvre de la dernière Convention feront naturellement tous leurs efforts pour entraver la marche des travaux et empêcher l'adoption de quelques lois importantes.

Tout électeur est éligible : il ne sera donc pas difficile de trouver des hommes capables et de bonne volonté qui consentent à représenter leurs concitoyens. L'électeur, on se le rappelle sans doute, est l'homme libre et blanc qui a atteint l'âge de vingt un ans, qui a résidé dans l'Etat durant les douze mois qui ont précédé immédiatement l'élection et les six derniers dans la paroisse où il se presente pour voter, et qui sera citoyen des Etats-Unis. Voilà toutes les conditions requises pour être considéré comme électeur et par conséquent comme éligible à l'Assemblée générale.

Nous parlions tout à l'heure de l'importance des lois organiques qui doivent être votées à la prochaine réunion de la Législature. Un coup d'œil jeté sur la Constitution suffit pour en donner une idée.

Les Chambres devront ordonner par une loi spéciale que les noms et le domicile de tous les électeurs de la ville de la Nlle-Orléans soient enregistrés afin qu'ils puissent exercer le droit de suffrage.

Notre système de judicature sera certainement modifié, car la Constitution n'établit point de cours de District : elle se borne à déclarer que le pouvoir judiciaire est confié à une Cour Suprême, *à telles autres Cours que la Législature jugera convenable de créer*, et aux justices de paix. Nouvelle besogne pour les Chambres, et celle là non moins ardue que délicate. La Législature ayant aussi, en vertu de la Constitution, le droit de restreindre la juridiction de la Cour Suprême en matière civile à la solution de questions de droit, il faudra qu'elle statue sur cet important sujet.

La nouvelle Cour Suprême se composera d'un juge president et de quatre juges associés. Le president sera élu par tous les votans de la Louisiane, mais pour les autres il faudra que la Législature divise l'Etat en quatre districts afin que les électeurs de chacun de ces districts nomme un des juges associés.

Il est dit dans l'article 80, à l'intention de la ville de la Nouvelle-Orléans, que « la Législature *aura le droit* d'augmenter le nombre des sherifs dans une paroisse quelconque.» Bill et débats probables.

« La Législature devra fixer l'élection de tous les juges à une époque distincte de celle fixée pour toute autre élection.» Autre loi à présenter et à discuter.

L'article 109 est très important. Il permet à la Législature « de venir en aide aux compagnies ou aux associations d'individus formées dans le but unique d'exécuter des travaux d'améliorations intérieure, situées en tout ou en partie dans l'Etat, mais seulement jusqu'à concurrence d'un cinquième du capital de ces compagnies, soit en souscrivant un capital, soit en leur faisant un prêt ou en émettant des bons.» Si une demande de secours est adressée à l'Etat par une compagnie quelconque, on peut s'attendre à de longues discussions, à cause de l'opposition que l'article dont nous venons de citer une clause a rencontrée parmi les démocrates. Toutes sortes de garanties sont cependant assurées à l'Etat, car l'article ajoute que quand un pareil secours sera accordé, il ne sera fait de paiements à la compagnie que dans une proportion égale au versement du reste du capital par les actionnaires ;

Que lorsque l'Etat fera un prêt, la Législature *devra* exiger des garanties suffisantes, de telle manière qu'elle croira convenable ;

Qu'aucune corporation ou association d'individus recevant des secours de l'Etat ne possédera le privilége de faire les opérations de banque ou d'escompte ;

Que l'Etat ne contractera point d'engagement s'il n'y est autorisé par une loi et si ce n'est pour une entreprise ou un but unique clairement déterminé dans la loi ;

Que cette loi devra être votée par la majorité de tous les membres élus à la Législature et non des membres présens ;

Que le chiffre total de la dette et des engagemens que l'Etat pourra contracter n'excédera à aucune époque la somme de huit millions de piastres

Que toutes les fois que la Législature contractera, pour tout autre motif que celui de repousser une invasion ou de reprimer une insurrection, une dette dont le montant excédera cent mille piastres, *elle sera tenue* de pourvoir, dans la loi qui crée la dette, aux moyens d'en acquitter les intérêts et de rembourser le principal à l'échéance.

Que la Législature, soit qu'elle crée des institutions de credit par des lois spéciales ou en vertu de lois générales, *devra* non seulement ordonner l'enregistrement de tous les billets qui seront émis par ces institutions comme équivalent du numéraire, mais aussi *exiger* des garanties suffisantes pour le rachat de ces billets en espèces

Que la Législature *ne pourra pas sanctionner* d'une manière quelconque, directement ou indirectement, la suspension des paiemens en espèces, soit par un individu, soit par une association emettant des billets de banque ;

Que dans le cas ou une institution de crédit serait en faillite, les détenteurs de billets auront le privilége d'être payés avant les autres créanciers

Ne sont-ce pas là de puissantes garanties et peut on avec raison accuser la dernière Convention d'avoir compromis les intérêts de l'Etat ?

Parmi les lois organiques, une des plus importantes sera celle qui organisera le bureau des Travaux Publics. Ce bureau, on le sait, se composera de quatre commissaires, et la prochaine Législature devra dans ce but diviser l'Etat en quatre districts. Elle devra en outre déterminer d'une manière spéciale les attributions des commissaires, fixer le chiffre de leurs traitement, aborder les détails administratifs, &c.

La rapide énumération que nous venons de faire suffira pour faire comprendre à quel point seront importans les travaux de la prochaine Législature et combien il est urgent de n'y envoyer que des hommes intelligents et animés de la volonté de servir utilement leurs commettans.

Arrivée de l'Empire City.

Le navire à vapeur *Empire City*, capitaine Windle, est arrivé ici hier soir ; parti de New-York le 12 de ce mois, il est entré à la Havane le 18 au matin et a remis en mer le même jour à 1 heure de l'après-midi.

Nous apprenons qu'il a été permis au *Crescent City* de débarquer ses passagers et ses malles ; mais qu'il lui a été signifié de ne plus revenir si M. Smith se trouvait encore à bord.

Les journaux que nous avons reçus ne contiennent absolument rien d'important.

Passagers venus de New York—J. Abbott et sa dame, Mme et Mlle Duncan, Miss Maybine, M. Whipple, Bettersworth, Stubblefield et sa dame, Chew, Swan et McCall, Mme Abbott, M. Smith, Whitlock, et sa dame, Miss Mallory, Mlle Barrow, A. Williams, W. [illegible], E. W. Reed et sa dame, [illegible], Mme Harris, Howell, [illegible], Wanless, [illegible], J. Williams, [illegible], Van Pappen, [illegible].

De la Havane—[illegible], Caballero, F. Acosta, [illegible], Fernandes, M. Gomez, M. A. Dow, [illegible], Fulda.

Le Théâtre d'Orléans a inauguré hier soir la saison théâtrale par un spectacle de vaudevilles. L'assemblée n'était pas aussi nombreuse qu'on aurait dû l'espérer pour des débuts, mais le mauvais temps excusait suffisamment les absens. Les deux nouveaux pensionnaires du vaudeville, Mlle Marguerite et M. Ledovic, ont été parfaitement accueillis, et du premier coup ont conquis droit de cité parmi nous. Mlle Marguerite est une charmante personne, dont les yeux eussent seuls enlevé les bravos de la salle, si son talent avait eu besoin de cet auxiliaire ; et M. Ledovic nous a paru joindre à une certaine intelligence de la scène, de la chaleur et du sentiment. Ajoutons que toutes nos anciennes connaissances du vaudeville ont reçu à leur rentrée des marques flatteuses de la satisfaction du public, et qu'ils ont, dans le cours de la représentation, partagé le succès des débutants.

Le chef-d'œuvre d'Halevy, *la Reine de Chypre*, sera chanté ce soir devant un public nombreux et choisi. Les débuts de M. Bordas excitent vivement la curiosité et chacun veut s'assurer par lui-même si la réputation de l'artiste est méritée. Nous avons entendu dire que le premier ténor de la compagnie M. Davis est un chanteur d'une école irréprochable et qu'il dirige avec un art admirable une voix que la nature et l'étude ont également contribué à rendre sympathique. Nous nous trompons fort ou M. Bordas gagnera dès ce soir les bonnes grâces du public orléanais.

DÉDICACE DE LA SALLE DES ODD-FELLOWS. C'est aujourd'hui qu'aura lieu la dédicace du Temple des Odd-Fellows, si nous pouvons nous exprimer de la sorte. Ce magnifique édifice, situé au coin des rues Camp et Lafayette, est un véritable monument et un des plus beaux ornements de la Nlle-Orléans. Toutes les loges se réuniront pour former un vaste cortége qui traversera les principales rues de la ville. Le discours sera prononcé par M. Alexandre Dimitry. La dédicace aura lieu après la procession et le dis-

BUREAU DES ECOLES DU 1ER DISTRICT.—Le Bureau des Ecoles Publiques du Premier District s'est réuni samedi soir. Le Secrétaire a donné lecture d'une lettre du comité d'arrangements, invitant le Bureau, ainsi que les jeunes gens des écoles, à assister à la cérémonie funèbre en l'honneur des trois grands citoyens, CLAY, CALHOUN et WEBSTER. L'invitation a été acceptée et une résolution a été adoptée déclarant que le 9 décembre les écoles publiques seront fermées.

HÔPITAL LUZEMBERG.—Le Dr. Rhodes, directeur en chef de cette institution, nous prie d'annoncer que J. A. Mebatta, signataire d'un avis qui a paru pendant quelques jours dans l'Abeille, est entré à l'Hôpital, le 4 novembre, dans un état complet de démence. Il était accompagné par le Dr. Beugnot, qui lui avait donné les premiers soins. Une note exacte de ce qu'il avait sur sa personne ayant été prise, en présence du Dr. Langenbecker, médecin résidant de la maison, on a trouvé dans ses poches six piastres et quatre-vingt-dix sous ($6.90.)

THE BEACON OF CUBA.—Le premier numéro de ce journal a paru hier selon la promesse de l'éditeur. Nous y avons lu des articles bien écrits et qui indiquent un talent réel de rédaction. Le journal de M. Trasher a une partie espagnole intitulée *El Faro de Cuba*. Le principal objet de la nouvelle feuille est de soutenir la cause de l'indépendance de Cuba, mais elle renferme une grande variété de matières et of fre, en dehors de ses appréciations politiques, un intérêt réel qui lui vaudra le patronage des familles.

Ecriture et tenue des livres.

Les jeunes gens qui désirent trouver de l'emploi sont référés à l'avis de Dolbear dont l'Académie est située au No 106 rue du Canal (ancien No 56.) Les étrangers sont invités à s'y rendre.

EXPÉDITION DU JAPON.—Le départ de cette expédition est fixé au 1er decembre, sous les ordres du commodore M. C. Perry. L'escadre se composera des navires suivans : le *Vermont*, de 96 canons et portant 800 hommes ; le *Mississippi*, 375 hommes ; le *Susquehanna*, 350 hommes ; le *Princeton*, 190 hommes ; *l'Allegheny*, 190 hommes ; le *Saratoga*, de 22 canons, 190 hommes ; le *St Marys*, de 22 canons, 192 hommes ; le *Vincennes*, de 22 canons, 190 hommes ; le *Macedonian*, de 22 canons, 450 hommes ; le *Porpoise*, de 10 canons, 120 hommes ; le *Southampton*, de 4 canons ; le *Lexington*, de 4 canons ; le *Tobbot*, de 4 canons. C'est un total de 296 canons et de 3,045 hommes. Le *Southampton*, le *Lexington* et le *Tabbot* sont des bâtimens de transport. Sept cents soldats de marine seront placés à bord des differens navires, de sorte qu'avec les officiers, ingénieurs et les autres personnes attachées à l'expédition, l'escadre aura un effectif de 4,000 hommes. Quelques navires auront de transport que nous n'avons pas nommés porteront également le nombre des bouches à feu à 330. Presque toute cette artillerie est d'un formidable calibre. Les steamers auront chacun, en outre de leur armement ordinaire, deux énormes obusiers à la Paixhans placés sur pivots, de manière à menacer à la fois tous les points de l'horizon.

PÉROU.—Le lieutenant Gillis, arrivé à New-York à bord du steamer *Illinois*, venant d'Aspinwall, s'est mis immédiatement en route pour Washington. Il est porteur de dépêches importantes pour le gouvernement. Elles ont trait à la question des iles Lobos, qui paraît être à peu près résolue. Aux dernières dates il ne se trouvait point de navires américains aux îles Lobos, et deux bâtimens anglais seulement chargeaient du guano. Le gouvernement péruvien a envoyé sur les cotes des iles, pour les protéger au besoin, un steamer, un brick et une goelette. Il a également établi dans l'intérieur de l'une d'elles une garnison de deux cents hommes. On croit cependant que ces forces ont été depuis retirées, et qu'il n'est resté qu'une flotille à l'entrée du port pour traiter avec les navires américains qui se présenteront.

Le commodore McCauley, commandant la frégate *Raritan*, devait mettre à la voile pour retourner aux Etats-Unis.

La situation politique du Chili est loin d'être rassurante : une révolution se prépare évidemment dans cette république.

LAC ERIE.—L'ouragan qui a soufflé sur le lac Erie le 12 de ce mois, a causé de nombreux sinistres. Nous en avons déjà mentionné quelques uns, mais la liste de ces accidens est plus considérable que nous ne pensions d'abord. Un steamer à hélices, dont on ne donne pas le nom, a ete jeté à la côte et mis en pièces. La goelette *E. K. Bruce* a été egalement perdue. Le brick *Flora*, en entrant dans le port de Buffalo, a essayé de graves avaries. Le vapeur à helices *Globe*, s'est jeté sur des récifs en cherchant à pénétrer dans le port de Dunkirk. Le bateau à vapeur *St Louis* a été entrainé dans une partie du lac où sa position est fort périlleuse. Le bruit s'était répandu que les steamers *Empire* et *Keystone State*, s'étaient abordés et que l'un d'eux avait coulé, mais on a appris plus tard que l'*Empire* était arrivé sain et sauf à Monroe et le *Keystone State* à Dunkirk.

EXPLOSION.—Le bateau à vapeur *Buckeye Belle* a sauté le 13 de ce mois sur l'Ohio, à 12 milles environ au-dessous de Marietta. Le mécanicien James Daniel, un négociant de Pittsburg nommé John Barbour et quatorze autres individus ont été tués. Il y avait des dames à bord, mais aucune d'elles n'a péri. Le capitaine a eu un bras cassé et a été grièvement atteint par la vapeur. Le premier commis a eu une jambe cassée et a reçu des contusions par tout le corps. Le bateau a été littéralement mis en pièces, et une des bouilloires a complètement disparu. On attribue l'accident à la négligence du mécanicien.

Chronique Locale.

HOPITAL DE CHARITE.—Il a été admis à l'Hôpital de Charite, dans le courant de la semaine, 412 malades. Le nombre de convalescents qui sont sortis de l'établissement, pendant la même période, s'élève à 291 et celui des morts à 73. Il y a eu ce moment, à l'hôpital, 912 malades en traitement.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Juge Larue.—Une motion a été faite samedi dernier dans cette Cour tendant à réhabiliter la caution de Wm. B. Cunningham. (Nos lecteurs se rappellent sans doute que Cunningham avait été conduit devant le recorder Winter sous l'accusation d'assaut et batterie dans l'intention de tuer, qu'il avait fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District, et que le grand jury avait, plus tard, trouvé bien à poursuivre pour meurtre.) Bernard McGuy, la caution de Cunningham, craignant que l'accusé n'abandonnât l'Etat, se rendit chez le recorder Winter, et le pria de le faire arrêter. Ce magistrat n'acquiesça pas à sa demande, mais lui offrit de mettre à sa disposition deux officiers de police qui l'aideraient à arrêter Cunningham.

Le juge a repoussé la motion en alléguant qu'une caution est, d'après la loi, le shérif et le gardien de la personne à laquelle elle a servi de caution et qu'elle n'a nullement pas besoin de l'intervention d'un magistrat ou d'un officier.

AFFAIRE DE GALLAGHER.—M. C. Roselius, avocat de Gallagher, accusé de meurtre, a fait, samedi passé, une motion que l'affaire soit soumise au tribunal d'une autre juridiction, en donnant pour motif que l'opinion publique de la Nouvelle-Orléans s'est trop fortement prononcée contre Gallagher. La Cour a déclaré qu'elle ne consentirait à soumettre l'affaire à un autre tribunal qu'après qu'une liste de jurés sera été épuisée.

ARRESTATION.—La police du premier district a arrêté samedi un individu nommé F. J. Harbour, sous la prévention d'avoir, en 1851, détourné la somme de $1800 de MM. Comstock & Andrus, en employant de faux prétextes. Il paraît que l'accusé s'était fait passer pour l'agent et était muni de lettres de maison de commerce, et qu'il leur avait promis de leur expédier un chargement de sucre. Harbour a fourni un cautionnement [illegible].

[illegible]

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 28 octobre 1852.

Monsieur l'Editeur de l'*Abeille*.

Monsieur,

L'Empire se bâcle, cependant ce n'est pas sans quelques difficultés intérieures. Le Sénat qui prépare en ce moment toute la charpente de ce coûteux édifice impérial avait pensé à évoquer les premières constitutions de l'empire; mais Louis-Napoléon a mis son veto. Ainsi, il ne veut pas que l'ordre de succession au trône soit réglé d'après le senatus consulte de 1804. Il persiste à vouloir désigner son héritier dans le cas où il mourrait sans enfant mâle. Pour quelle raison? toutes les suppositions se donnent libre carrière à ce sujet. On va même jusqu'à citer un mot terrible qui aurait été prononcé par le futur Empereur,—«Si mes cousins étaient appelés à me succéder d'après la constitution de l'Empire, aurait dit Louis-Napoléon, je serais empoisonné dans trois mois.» Le propos a été répété; il y a des indiscrets partout, à l'Elysée plus encore qu'ailleurs. M. Jérôme Napoléon Bonaparte aurait laissé éclater toute sa colère en apprenant la détermination et le propos de cousin impérial. «Qui est-il donc, pour parler ainsi, aurait dit le Prince Jérôme? qu'il soit Président de la République passe; cela regarde le peuple français, mais héritier de l'Empereur, lui qui n'a pas une goutte de sang napoléonien dans les veines!......» Telle est la destinée de Louis-Napoléon auprès de sa famille. Accorde-t-il à celle-ci des hommages, des faveurs, de l'argent, il est l'héritier légitime de l'Empereur. Se montre-t-il à son égard peu généreux! il n'est plus que le fils d'un amiral hollandais, l'amiral Werheel. L'opposition agissait autrefois de la sorte à l'égard du maréchal Soult—quand il était au pouvoir, les feuilles libérales s'écriaient qu'il avait perdu la bataille de Toulouse; retombait-il dans l'opposition? il l'avait gagnée.

En dépit des paroles pacifiques prononcées par le Président lors de son passage à Bordeaux, les bruits de guerre circulent de plus belle. L'Angleterre fait toujours des préparatifs, l'Allemagne elle-même fait des armements considérables sur les bords du Rhin. Le fait est que malgré toutes ses dénégations, Louis-Napoléon veut absolument avoir la Belgique. On assure même que des agents français travaillent en ce moment les populations belges afin qu'au premier moment celles-ci aient à faire explosion en faveur de l'adjonction de la Belgique à la France. Un pareil acte serait la guerre générale, et, aussi, j'en suis convaincu, le salut de la France et de l'Europe, car à la première bataille perdue, vous pouvez être assuré, que Louis-Napoléon ne rentrera plus à Paris. En attendant, le bruit circule que le futur César prendra le mois prochain le titre d'Empereur des Français, de roi d'Algérie et le Protecteur des lieux saints. Les plaisants lui donnent encore un autre titre, celui de Médiateur de la République d'Andore.

Il est dit que Louis-Napoléon ne manquera pas une folie et qu'il remettra en lumière toute l'archéologie impériale. Il est question du rétablissement de la charge de grand chancelier de l'empire. Le futur Cambacérès serait M. Baroche, qui joindrait à la qualité d'ancien avocat sans talent le titre de Prince;—le Prince Baroche, M. Fortoul, cet ancien littérateur pour tout faire, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, va être fait duc. Le duc Fortoul!—Des duchés, des comtés et des baronnies seront aussi accordés à M. Fould, israélite, à M. Abattucci, à M. Ducos, à M. Mayne et à M. Bineau. Une aristocratie de démocrates défroqués, tous les Trou-bonbons, tous les princes Bobo, de la Marmelade, de la Limonade, du Soulouque de France et d'Algérie.

En ce moment, on donne aux théâtres *impériaux* des représentations *par ordre*. Les poètes sont conviés à tresser en l'honneur de Louis-Napoléon des couronnes poetiques, mais peu se présentent dans la lice, surtout ceux qui ont de la réputation. L'administration des beaux arts donne 3,000 fr. au poete chargé de confectionner une cantate.—Dernièrement le directeur de l'Opéra, M. Roqueplan, fait venir M. Alexandre Dumas fils, et lui demande s'il veut gagner trois mille francs?—Avec plaisir, répond M. Dumas, que faut-il faire?—Une cantate en l'honneur du Prince. M. Dumas demeura un instant hésitant. —Eh bien! lui dit M. Roqueplan, que ditesvous et à quoi pensez-vous?—Je cherche, répondit M. Alexandre Dumas, et je ne trouve pas une rime à *Badinguet*. L'affaire en resta là; on sait que Badinguet est le sobriquet que le peuple donne à Louis-Napoléon.

Le Prince est donc allé au Théâtre-Français ou une grande représentation avait été organisée par ordre. Après la représentation de *Cinna* ou *la Clémence d'Auguste*, Mlle Rachel est venue lire des strophes assez mauvaises, dont quelques journalistes ont eu le tort de se moquer le lendemain, entre autres Jules Janin, du *Journal des Débats*, lequel a reçu avec un *avertissement officieux*, l'ordre de n'avoir plus à s'occuper dorénavant de Mlle Théris, jeune et belle actrice qui a su conquérir les bonnes grâces de Son Altesse Impériale. La représentation des Français, quoique organisée à l'avance n'a pas été très enthousiaste. Les galeries et les loges peuplées de créatures clysséennes, ont éclaté en transports; mais le public, le vrai public n'a pas soufflé mot. César n'était pas satisfait. Ce soir, il y a représentation solennelle à l'Opéra. Cette fois-ci, on n'admettra dans la salle aucune personne ayant payé sa place; tous les billets seront distribués aux amis; il faut que l'enthousiasme éclate bon gré mal gré. Des strophes seront chantées à la fin de la représentation. Strophes commandées par l'administration à un M. Philoxène Boyer, poète famélique et sans talent. On dit que ces strophes sont le triomphe de la bouffonnerie. X......

APATHIE POPULAIRE.—Voici la preuve la plus frappante de la profonde indifférence qui a régné au sein du peuple pendant la dernière élection présidentielle. Dans le Maine, les suffrages donnés le 2 novembre aux candidats à la présidence ont été de 12,000 au-dessous du chiffre reçu à l'élection du gouverneur, laquelle avait eu lieu en septembre.

INCENDIE À YAZOO.—Un incendie s'est déclaré samedi dernier à Yazoo City et a réduit en cendres le magnifique hôtel de Winn ainsi que deux vastes magasins.

VOTE ABOLITIONISTE.—On a calculé que les suffrages donnés à John P. Hale, le candidat abolitioniste à la présidence, s'élèvent à environ 130,000. En 1848, M. Van Buren avait reçu 291,828 voix. Le vote abolitioniste a donc diminué de plus de moitié dans une période de quatre années.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME

DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,

Terminé par M. LEO LESPES.

XV.

Ote-toi de là que je m'y mette.

La place Frederikstadt, sur laquelle était situé le palais de roi, renfermait à ses deux angles opposés les hôtels de *Faucon Noir* et des *Trois-Magots*, ou s'étaient logés à dessein, d'une part Montreuil et ses alliés, et d'autre part Tiennette et Latanoff. De ces deux points, on pouvait suivre facilement de sa fenêtre les événemens qui devaient infailliblement s'accomplir. On était là comme aux premières loges.

Montreuil avait eu chaque jour avec Lalaké des conférences sur la façon de tirer parti de l'engouement de plus en plus fort qu'elle inspirait au vieux monarque.

—Conseillez-lui des mesures tyranniques, dit-il à la danseuse, cela précipitera d'autant plus nos projets. Le peuple, exaspéré par l'arbitraire, finira par désirer un changement de dynastie.

—Mais que lui conseillerai-je? demanda la Jupin à qui ce rôle de Pompadour et de Maintenon ne déplaisait pas.

—L'augmentation de la milice et des impôts, l'établissement de nouvelles taxes sur toute espèce de choses, la suppression du peu de libertés qui existent, que sais-je! les mesures les plus arbitraires, les plus ruineuses et les plus vexatoires ; et enfin, pour désaffectionner les troupes, l'aggravation des châtimens corporels, tels que les verges et la schlague. Vous comprenez?

—Parfaitement.

On ne renverse jamais les gouvernemens sans qu'ils y aident beaucoup d'eux mêmes. L'habileté suprême doit donc consister à renverser le roi par ses propres mains. Ce doit être facile. On ne se méfie jamais de soi.

La danseuse répondit affirmativement, mais elle réfléchit à son propre intérêt. Il était certain que la chute du monarque actuel servait les projets de la communauté dans laquelle elle avait un rôle; mais cette communauté lui-offrait elle un équivalent à la position unique qu'elle occupait auprès de Bénédict 1er? Après avoir bien examiné quels seraient les résultats d'un dévouement sans bornes pour ses complices, elle résolut de ne travailler dorénavant que pour elle-même, et de remplacer par de bons avis les fallacieuses inspirations dont Montreuil lui conseillait l'initiative. Elle se contenta de le sauvegarder lui et les siens.

Elle mit dès-lors à profit l'influence irrésistible qu'elle avait sur son royal protecteur pour lui souffler au contraire les idées les plus libérales et les plus paternelles. Au lieu de le pousser à l'augmentation des impôts, elle en fit ordonner la diminution; au lieu de porter la milice à un contingent plus élevé, elle en fit réduire l'effectif; au lieu de supprimer d'anciennes libertés, elle en fit octroyer de nouvelles; enfin, au lieu de multiplier les cas de bastonnade et de fouet dans le code militaire, elle fit abolir la schlague.

—Sire, lui dit-elle, ou bonne fille qui suit son instinct en politique comme en amour, rendez votre peuple aussi content, aussi gai que vous l'êtes devenu vous même, et vous n'aurez rien à craindre de vos ennemis.

Or, par une singulière bizarrerie de l'esprit humain, il arriva justement le contraire de ce qu'attendait l'Egérie du Nassau wardenbourgeois. Les [illegible]

[illegible]

—Ah! il réduit l'effectif de l'armée, sous prétexte d'économie! disaient les belliqueux du pays! C'est honteux! C'est de l'abaissement devant l'étranger! Le Wardenbourg a perdu désormais le rang qu'il occupait parmi les grandes puissances de l'Europe.

—Ah! il supprime la bastonnade! disaient les troupiers. Comment veut-il que nous puissions égaler désormais les autres troupes de la confédération? Elles continueront d'être rossées, elles, tandis que nous aurons cessé de l'être, nous. C'est une infériorité dont nous sommes profondément ulcérés.

Ainsi de tout le reste. L'opposition la plus vive accueillait les plus sages mesures.

Pendant ce temps, Montreuil avait achevé de préparer son élève au rôle qu'il était appelé à jouer; il l'avait façonné de telle sorte qu'il put, à l'heure solennelle, paraître en public sans trahir par sa conduite le prosaïsme de sa nature. Tous les soirs il le sermonnait sur la nécessité de modérer ses gestes, de donner à sa voix un diapason plus égal et à sa marche une régularité plus académique. Le jeune adepte écoutait ces conseils avec un ennui non dissimulé; seulement il arrivait que les leçons étaient suspendues d'une façon très dramatique. Au milieu d'une démonstration, sans qu'aucune indisposition préalable eût annoncé cet évanouissement, l'élève tombait dans les bras du professeur, comme frappé par la foudre, pâle, inerte, l'œil vitreux, les dents serrées, et quand, après quelques minutes de cette inexplicable léthargie, le malade reprenait ses sens, on ne pouvait obtenir de lui aucun détail sur les étranges sensations qu'il venait d'éprouver.

Comme on le voit, Montreuil avait tout mis en œuvre pour réussir, et il l'avait fait avec d'autant plus d'audace que l'influence de Lalaké lui avait assuré jusqu'alors l'impunité nécessaire.

Après avoir fait servir le *veau d'or* à la propagande biographique dont nous avons parlé, et qui s'adressait à la foule, il l'avait appliqué à la persuasion gastronomique, laquelle s'adresse aux grands, suivant le précepte de M. de Cussy, qui dit que dans les classes élevées *l'on mange plus qu'on ne lit*. Il avait converti ses arguments pour la bonne cause en perdreaux truffés, en ortolans et en vins de France. Les festins se succédaient à l'hôtel du Faucon-Noir avec une régularité charmante; le service y était fait d'une façon splendide; on soupait dans l'argent et dans l'or, on mangeait chaud, on buvait frais; enfin, on jouait un jeu d'enfer après dîner. Montreuil pratiquait à ce propos une magnificence inouie. Il faisait placer sur la cheminée du salon des rouleaux de pièces d'or à la disposition de tout invité dont la bourse était vide. Un carnet se trouvait à côté, sur lequel il suffisait d'écrire son nom et le chiffre de la somme qu'on empruntait à l'amphytrion.

—Mon généralissime, lui dit Dabiron, y songez-vous? Une telle prodigalité! De l'or à pleines mains au premier venu!....

—C'est là notre meilleure publicité. L'homme riche a toujours raison. Et d'abord, il a raison d'être riche. La richesse est pour le vulgaire une première preuve de l'infaillibilité de son esprit. Le veau d'or éblouit et fascine dans les temps modernes comme dans les temps anciens. Laissez-moi faire, et quand bien même quelque baron allemand nous laisserait l'honneur de son blason en échange de quelques centaines de pistoles, nous n'aurions pas fait un trop mauvais placement.

Moutreuil avait prévu juste sur ce point; il connaissait mieux encore les classes aristocratiques que les élémens populaires, élevé qu'il avait été dans les intrigues de cour. Des soupers légitimistes lui acquirent tout ce qu'il y avait de besogneux, de mécontens et d'ambitieux dans la noblesse du pays, et il exerça bientôt sur eux, sans qu'ils s'en rendissent compte, l'ascendant de l'opulence et de la générosité.

Toutes les matières inflammables qui devaient embraser le Wardenbourg se trouvèrent ainsi accumulées peu à peu par ses soins. Mais quand et comment l'incendie devait-il éclater? C'est ce qu'il ignorait complètement lui-même.

—Si nous réunissions un millier de personnes sur cette place, lui dit Dabiron, nous brusquerions le dénouement. Il serait bien temps d'en finir. Or, pour pouvoir finir, il faut d'abord commencer.

—Vous feriez une émeute et non pas une révolution, répondit Montreuil.

—Bah! il suffirait d'une étincelle pour faire partir maintenant cette énorme quantité de poudre, reprit le coulisier.

—Oui, mais gardez vous d'aller battre le briquet dessus: vous sauteriez vous même dans l'explosion. L'esprit d'insubordination est dans toutes les têtes: il germe, il fermente, il grandit. Un rien, soit, peut la faire éclater, mais attendons patiemment ce rien. Le hasard se charge toujours de le fournir.

Enfin, ce rien surgit effectivement, et comme souvent, en pareil cas, ce fut le prétexte le plus futile. Voici comment. On jouait ce soir-là, au Grand-Théâtre, un ballet français intitulé *la Révolte au sérail*, œuvre fort estimable sans doute, mais dont les auteurs n'ont jamais songé à déposer des germes de restauration. Or, les têtes étaient si bien montées, que l'auditoire fut comme électrisé par l'exemple insurrectionnel des sultanes et des almées. Après avoir cassé les lustres et les becs de gaz de la salle, ce qui ne favorisait guère le progrès des lumières, les spectateurs belliqueux se répandirent dans toutes les rues en proférant des cris en faveur de la légitimité.

Appuyé contre un des angles de la place Frederickstadt, près du *Faucon Noir*, les bras croisés, le visage calme, l'œil investigateur, un homme suivait avec anxiété le flot populaire.

C'était M. Masson.

—Il est temps, murmura-t-il, d'empêcher quelque terrible catastrophe. La mission que je poursuis ne doit point faire de victimes. J'ai un mandat de paix et de conciliation: je n'y faillirai pas!

Et il se perdit dans les flots grossissans de la foule.

La tempête éclata devant le palais. Les cris les plus violens menacèrent le roi et ses ministres.

—Sire, lui dirent ceux-ci, vous voyez que nos appréhensions étaient fondées.

—Repoussez les factieux, répliqua le roi. Ou est ma garde?

—Elle est licenciée, d'après votre dernier édit, répondit le ministre de la guerre. Quant aux autres troupes, elles sont furieuses de la suppression de la bastonnade.

—Demandez du renfort par le télégraphe à nos alliés, reprit le roi. On paiera les frais d'intervention.

—Les coffres sont à sec, objecta le ministre des finances, par suite de la diminution des impôts.

—Eh bien! parlez à ces tapageurs, continua le roi, et sommez-les d'avoir à se retirer.

—Ce serait inutile, répondit ironiquement le ministre de l'intérieur. Il n'y a rien à dire à qui ne veut rien entendre.

—Mazette! se dit Lalaké en mordant ses ongles roses, il paraît que j'en ai fait de belles avec mes bons conseils! Montreuil doit bien rire dans sa barbe! Mais que je suis bête! il n'en porte pas.

Le roi, par esprit de contradiction, aurait bien voulu fermer la bouche à ses ministres et se montrer comme de coutume systématiquement incrédule; mais un immense hourah, cela tant de l'autre côté de la place, lui en ota la possibilité.

—Qu'est ceci? demanda Tiennette à son balcon, en parlant à Latanoff qui la pressait de nouveau de lui livrer tous ses papiers, et de se dérober sans réserve à la confiance diplomatique dont il était le représentant.

—Ce sont les détenus politiques qu'on délivre répondit Latanoff, après avoir braqué sa lorgnette sur l'endroit désigné. J'en vois même un qu'on porte en triomphe et dont la mine est assez repoussante.

—Vous le connaissez? dit Tiennette.

—Oui, répondit Latanoff, c'est Muller, le fameux Muller dont je vous ai parlé; lequel, bête comme plusieurs Wardenbourgeois, n'a cessé de mystifier involontairement toutes les polices du monde et qui est en train de faire sa fortune d'après le même procédé, sans savoir pourquoi ni comment. Aux innocens les mains pleines.

En effet, le peuple s'était fait ouvrir la Bastille du lieu, et avait donné la liberté à quelques tapageurs arrêtés les jours précédens pour avoir battu la garde de nuit ou joué au cabaret pendant les offices. Le pays avait des mœurs si douces et si paisibles qu'il n'a pas fourni de criminels plus importans, au grand désespoir des bourguemestres. Roussignan devenait tout naturellement le personnage le plus considérable de la situation.

—Allez! avait dit Montreuil à Dabiron, et chauffez l'apothéose du martyre! Il faut jeter de l'intérêt sur le triomphe; il est bon de moraliser la victoire.

Et voilà comment Roussignan, quelques heures auparavant captif, désespéré, las de l'existence, prêt à en déposer le pesant fardeau, se trouvait alors émerveillé, éperdu, ahuri, porté à dos et à bras d'hommes, comme une châtelaine du moyen âge.

—Vive le baron de Rembach! criait Dabiron pour donner l'exemple; vive le Mentor du roi légitime!

—Vive Rembach! répétait la foule.

—C'est un nouveau Blondel, ajoutait Dabiron; oui, un Blondel qui a bravé tous les dangers, qui a subi toutes les peines, qui a affronté tous les genres de mort, y compris la corde, pour rétablir Richard sur le trône de ses pères! Honneur à son courage!

—Honneur à son courage! répétait la foule.

—Merci, messieurs: mais c'est assez, répondit Roussignan qui craignait de tomber à terre du haut de son pavois humain. Vous êtes bien bons, mais il me semble que je ne suis pas très solide sur ce piédestal improvisé.

—Honneur à lui, reprit un enthousiaste; mais *où est l'enfant?*

—Où est l'enfant? répéta Muller terrifié et en bondissant, au risque de se casser le cou. Qui a dit cela? qui a parlé d'enfant? Un Russe sans doute! Ce ne peut être qu'un Russe!

—Eh! parbleu, le voilà l'enfant! répliqua Dabiron; l'enfant royal, le légitime héritier du trône, sous la garde du grand prêtre, comme dans l'*Athalie* de monsieur Racine.

Le grand-prêtre Montreuil, tenant la légitimité par la main, sur le balcon du Faucon-Noir.

—Sire, disaient enfin les ministres au vieux roi, qui suivait à travers une jalousie les progrès de la révolte, que comptez-vous faire?

—La seule chose qu'on puisse faire pour avoir une dernière fois raison, quand on n'a ni argent, ni soldats, ni autorité. Adieu messieurs!

—Hé quoi! vous partez, sire?

—Tout de suite.

—Et pourquoi?

—D'abord, parce que je ne puis pas faire autrement. Et puis, tout bien considéré, la royauté m'était devenue ennuyeuse. Je ne suis pas fâché de goûter un peu de la vie privée.

—Nous ne vous quitterons pas, sire! s'écrièrent les ministres.

Mais chacun s'éclipsa bientôt sous prétexte de préparatifs de départ, et en réalité pour aller offrir leur services au nouveau gouvernement dès qu'il y en aurait un.

Le roi resta seul avec Lalaké.

—Fonez, dit-il à sa jeune et jolie compagne, Il fous fôdre afec moi, che me mague te dond le reste!

On ne saurait décider si ce fut l'attachement que le monarque déchu lui avait inspiré, la sympathique pitié qu'elle éprouvait pour son malheur, ou l'espoir des brillantes indemnités que pouvait lui réserver l'avenir, qui décida la danseuse à partager l'infortune présente de Sa Majesté. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle [illegible]

[illegible]

se bruit des acclamations, à la fenêtre où tout nouveau roi devait se montrer à son peuple, conformément à la tradition.

Muller se précipita à sa suite dans le palais, afin d'échapper à de nouveaux honneurs stériles.

Dabiron allait en faire autant quand il fut arrêté au passage par une femme qui le retint impérieusement par le bras.

—Que me voulez-vous? demanda brusquement Dabiron, en reconnaissant Tiennette. Laissez-moi! Je ne vous connais pas!

—Ah! vous ne me connaissez pas! dit-elle. Toujours insolent comme dans le salon de Lalaké, comme au bal de l'Opéra, comme à la ferme d'Appencheret!

—Finissons-en, interrompit Dabiron, à qui ces souvenirs d'un autre temps étaient peu agréables dans celui-ci; qu'avez-vous à me dire?

—J'ai à vous dire que vous êtes tous des imposteurs, et que le pauvre diable qu'on montre à cette fenêtre n'est pas plus roi légitime que vous n'êtes légitimement le marquis de Las Cacanas; j'ai à vous dire qu'il est temps que cette comédie cesse; que je viens de Paris tout exprès pour y mettre un terme, et que j'ai compté sur vous pour le dénouement.

—Sur moi! dit Dabiron.

—Sur vous, de gré ou de force!

—Je ne comprends rien à votre langage, et je suis bien bon d'y prêter l'oreille! Nous ne sommes pas à Paris, où vous étiez entourée de vos agens et de vos moyens de résistance; nous sommes dans un pays où je suis tout puissant à l'heure qu'il est, et je vous ferai jeter en prison si vous ajoutez un mot de plus.

—Vous ne l'oseriez pas, dit Tiennette.

—Vous croyez? dit Dabiron, en élevant la verbe.

—Silence! fit alors une voix qu'il avait déjà entendue quelque part. *On ne bat pas les femmes ici!*

Il se retourna vers l'interlocuteur, dont l'organe lui rappelait celui qui lui avait imposé silence, par une phrase identique, quand, au bal de l'Opéra, il avait cherché à reprendre par violence la dernière lettre de Mme Gertrude d'Appencher, et il reconnut M. Masson, l'homme qu'il avait vu quelques semaines auparavant, lors de l'enrôlement de Pied de Céleri, dans la mystérieuse maison de Montmartre.

—Vous ici! s'écria-t-il étonné; qu'y venez-vous faire?

—Veiller sur l'enfant que je vous ai confié et savoir si vous avez tenu parole.

—Qu'avons-nous donc promis? demanda Dabiron, qui perdait la tête en présence des obstacles qui entravaient subitement sa participation aux événemens.

—Que le jeune homme conserverait au doigt un bijou dont je lui ai fait présent au moment de son départ.

—Ah! je me souviens, répondit Dabiron en souriant de pitié, à cause de la bizarre futilité de la question; il s'agit d'une bague d'or, n'est-ce pas?

—Oui.

—He bien! l'a-t-il encore en ce moment?

—Oui, certes! Pourquoi diable ne l'aurait-il pas?

—Cela suffit, reprit M. Masson; c'est tout ce que je désirais savoir.

Et, désignant le balcon où la légitimité, soufflée par Montreuil, exécutait alors, en manière de salut à la foule, une pantomime assez bouffonne pour la circonstance.

—Les intrigans ont beau mentir, ajouta-t-il en s'adressant à Dabiron: il reste toujours dans leurs filets quelques mailles ignorées d'eux, par où s'échappe la vérité.

—Que voulez-vous dire?

—Regardez.

Il étendit la main vers le balcon, au moment même où le roi prétendu légitime allait faire semblant de parler.

Soudain le monarque improvisé chancela, pâlit, s'affaisa dans les bras de Montreuil et perdit complètement l'usage de ses sens.

—La foule resta frappée de stupeur.

C'est la main de Dieu! dit avec joie Lalaké.

—C'est le châtiment de l'imposture! ajouta Tiennette. Le vrai roi légitime, n'est pas ici! C'est à Paris que ses droits vivent dans l'ombre!

—Oui, ajouta tout bas Latanoff, et vous savez que rien ne nous coûtera pour obtenir de vous son nom et sa demeure.

—Silence, monsieur le comte, répondit la lalié. Savoir attendre est le grand art des diplomates.

Tandis que les Wardenbourgeois se pressaient au palais pour avoir et leurs hommages à adresser au nouveau roi légitime vivant, Bénédict 1er, retiré dans une modeste villa qui lui appartenait dans les environs de la ville en sargée, soupait tranquillement avec la danseuse, dont la philosophie charmante le consolait amplement de la perte de son trône.

—Amuse le trône le pouton! [illegible] à la gouronne! disait il joyeusement; chantez un peu, la chandez encore la cholie janson le Plaise, et fife la chose et la liperdé!

Et Lalaké, debout, des fleurs d'automne dans les cheveux, un verre de vin du Rhin à la main, l'œil étincelant, le sourire aux lèvres, entonna gaiement, les couplets demandés :

> Blaise n'a qu'une assiette.
> —Une assiette, vraiment?
> Partageons la serviette
> Et soupons.—Mais comment?
> Je n'ai qu'une fourchette....
> —C'est assez, dit Marton;
> Blaise prétend que non!

—He! pien, moi, che prédends que foui! s'écria le monarque déchu. Et il prenait tendrement sur ses lèvres la blanche main que lui tendait Lalaké. Benedicte lerra faisait Lancien II.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

(*A continuer.*)

Whigs du 7e District Représentatif, RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!

Conformément aux résolutions du comité central whig, les votans de ce district sont priés de se réunir au café de J. P. Simon, au coin des rues Champs Elysées et Moreau, mercredi 24 du courant, à six heures, dans le but de choisir des candidats pour représenter ce district à la législature des délégués à la convention de paroisse qui doit se réunir le 27 du courant, et qui doit nommer des sénateurs et des délégués à la convention d'Etat qui s'assemblera à Bâton-Rouge le 29 du courant pour nommer des candidats aux places de gouverneur, lieutenant gouverneur, ainsi que des autres officiers d'Etat.

(Pour les noms, voir la partie anglaise.)

WHIGS, RALLIEZ-VOUS!

Quatrième District Représentatif.

Une assemblée des votans whigs de ce district aura lieu mercredi après-midi, 24 du courant, à 7 heures, à l'hôtel de la rue Conti, dans le but de choisir des délégués à la convention d'Etat qui doit avoir lieu à Bâton-Rouge, et pour choisir également un candidat à la législature et des délégués à la convention de paroisse qui doit nommer des candidats.

(Pour les noms, voir la partie anglaise.)

Cinquième District Représentatif.

Les whigs du 5me ward (5me district représentatif) sont priés de se réunir mercredi prochain, au café du théâtre d'Orléans, dans le but de nommer des délégués à la Convention d'Etat qui aura lieu le 29 du courant, à Bâton-Rouge, pour choisir des délégués à la Convention de Paroisse qui doit nommer quatre Sénateurs, et pour nommer trois candidats pour représenter le 5me ward à la Législature.

(Pour les noms, voir la partie anglaise.)

Ralliez-vous!! Ralliez-vous!!

☞ Les Whigs du 9me ward (9me district représentatif) sont priés de se réunir mercredi prochain, 24 du courant, à 7 heures, au café Stone, au coin des rues Louisa et Levée, dans le but de nommer des délégués à la Convention d'Etat qui doit avoir lieu à Bâton-Rouge le 29 du courant, et pour choisir, en même temps des délégués à la Convention de Paroisse qui doit nommer quatre Sénateurs. Un candidat sera également choisi pour représenter le 9me district à la Législature.

G. De Feriet,	J. G. Baumgarte,
M. Hernendez jr.,	E. Tabari,
John Laidlaw,	Thomas Russell
Wm. Saltzman,	P. Baron Boisfontaine,
A. Bourge,	Félix Forstall,
E. Surgi,	W. C. Flanders,
Robert Winn,	Louis Lebeau,
Wm Piles,	Mel. Aimé Jr.

Comité Central Whig.

Le comité se réunira cette après-midi (22 du courant) à 7 heures, à l'encoignure passage de la Bourse et Conti.

E. SALOMON, secrétaire

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. GEORGE F. BRIANT, qui pendant les cinq dernières années a fait preuve de capacité comme employé au département du trésor sera soutenu pour la place de trésorier d'Etat, par UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

Décédé hier à trois heures de l'après-midi, JAMES ANTONIO CONSTANTINO, âgé de 6 ans, le plus jeune enfant du Vve Agnes Lobre Clark, épouse de feu James Grant Clark.

Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles. Le convoi partira cette après-midi à 4 heures de la résidence de sa mère, No 119, rue Bourgogne, entre Conti et St-Louis.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI SOIR, 20 NOVEMBRE.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 5000 balles aux prix que nous avons mentionnés dans notre dernier rapport.

INFERIOR	8— @ 8¾	FAIR	10¾ @ 11—
ORDINAIRE	8¼ @ 9¼	FULLY FAIR	11¼ @ —
MIDDLING	9¼ @ 9¾	GOOD FAIR	11½ @ —
GOOD MIDDLING	10 @ —	GOOD AND FINE	12— @ —
MIDDLING FAIR	10¼ @ 10½		

Il s'est traité 800 boucauts de sucre; fair de 4 @ 4¾ cts la livre. Les ventes de mélasse ont atteint le chiffre de 1000 barils de 20¾ @ 23½ cts le gallon.

Le marché à la farine est très ferme. Les opérations ont embrassé 1600 barils de $4.75 @ $4.87½ le baril de St-Louis et de l'Illinois et de $5 @ 5.25 les marques extra.

Quelques petites ventes de maïs ont eu lieu de 58 @ 60 cts le boisseau. Environ 6000 boisseaux d'avoine de l'Ohio ont été pris @ 40 cts et 800 sacs de St-Louis @ 40 cts.

Le marché tend à la hausse.

Il s'est traité environ 200 barils de porc, porc nouveau @ $16.75—25 boucauts de plats côtés ont été achetés 7¾ cts l'ordinaire et 8 cts la première qualité. Un lot de 15 boucauts plats côtés a rapporté 8¾ cts.

Il s'est vendu 180 barils de whiskey @ 21¾ cts le gallon.

Le café est toujours en bonne demande; les opérations ont embrassé 2000 sacs de 8¾ @ 9 cts la livre.

Le change est ferme et le marché est à la hausse. Sterling de 108¼ @ 109¾. Paris de $ 1.22¾ @ $ 1.23¾; change sur New-York à 60 jours de 2 @ 2½ pr Ct d'escompte. Checks de ½ @ ¾ pr Ct d'escompte.

Le fret n'a pas changé: ¾d le coton pour Liverpool 1¼ cts pour le Havre, ¾cts pour le Nord.

Vent e à crédit d'un bel assortiment de Linge fait reçu par les derniers arrivages du Nord.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente à crédit de plus de 200 lots de linge fait qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Bische & Co, No 77, rue de Chartres.

Les conditions sont avantageuses et la vente aura lieu sans réserve.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Samedi, 20 novembre 1852.

ATTENDU que le Gouverneur de cet Etat a recommandé que le jeudi, 25 de courant, fût observé comme un jour d'action de grâce, les affaires se [illegible] cette banque le dit jour (jeudi, 24 du courant), afin que la [illegible].

22nov—3 RICHARD REED, Caissier.

[illegible] de la [illegible].

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1852.

CETTE Banque sera fermée jeudi prochain, 25 du courant [illegible]

[illegible] H. J. PALFREY, Caissier

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Smith, pr Galveston
Steamship Wm Penn, Sage, pr New York
Steamship Philadelphia, McGowan, pr Aspinwall
Steamship Daniel Webster, Graffin, pr San Juan
Navire J. H. Jarvis, Bish, Liverpool
Webster, Gay, Liverpool
Sultana, Batsford, New York
Geo Green, Redman, Glasgow
Barque Rebs, Lahmann, Liverpool
Goelette Chipola, O'Leary, Apalachicola
Jenny Lind, Sturdivant, Apalachicola
Geo Bennett, White, Pensacola

Arrivés Samedi.

Navire Memphis, Davis, New York
Uriel, Foster, Liverpool
Brutus, Cross, Boston
Barque Cherokee, Getty, de Charleston
Kepler, Murdoch, Brême
Pudor, Wheeler, Liverpool
Lady Knight, Cheney, New-York
Brick Thomas Fullerton, Benson, Belize
Constantia, Flanders, Terragone

STEAMBOATS

Louisa, Dunica, Covington—coton.
Doubt, Baker, Wilkes, Donaldsonville—mélasse, sucre.
J T Boswell, Saliba, de la Côte—sucre, mélasse, &c.
Emperor, Cotton, Bayou Sara, coton, sucre, mélasse.
Cuba, No 2, Graham, Camden—coton.
E D White, Elford, Bâton-Rouge.
D S Stacey, White, Milliken's Bend—coton.
Frank Reding, de Bayou Macon.
H Greenwood, Thomas, Nashville.
Geo Lafayette, Brown, Louisville—pommes, patates, choux, lard, beurre, fromage, œufs, huile, cuirs, lard, viandes salées, &c.
Patten, Matthews, Pittsburgh—chargement assorti.
Empire, Mathis, Louisville—patates, pommes, œufs, farine, porc, viandes salées, porc, chandelles, &c.
Magnolia, James, Louisville—chargement de provisions assorti.
Perrin, Hutchinson, de Pittsburgh.
Dove, Sox, de Fort Smith—coton.

Arrivés Hier.

Navire Mount Washington, Goodwin, Liverpool
Hammon, Crocker, Brême
Asia, Maxwell, Liverpool
Barque Mayo, Bertram, Malaga
Stephens, Ross, Brême
Goelette Corah, Porter, Brasos Santiago

STEAMBOATS.

Sybil, Varnell, Shreveport—coton, patates.
Gipsey, Ure, Bayou Sara, coton, mélasse, sucre.
J M Niles, Paine, Cincinnati—cuir, alcohol, beurre, fromage, légumes, viande salée, farine, coton, &c.
New World, McClelland, Cincinnati—œufs, viandes salées, haricots, pommes, patates, beurre, fromage cuir, corde, &c.
Texas, Crooks, Shreveport—coton.
F F Kimball, Kimball, Natchitoches—coton.
Uncle Sam, Lee, St Louis—grains, beurre, fromage, œufs, huile, patates, pommes, tabac, viandes salées, fain, cotons, &c.
Western World, Norton, St Louis—farine, lard, viande, lièges, huile, chandelles, œufs, patates, choux, pommes, trifle, coton, &c.
Newsboy Fox, Marshall, St Louis—lard, viande salée, patates, pommes, &c.
Post Boy, Crooks, Jefferson—coton.
H D Bacon, Euler, St Louis—Farine, maïs, bœuf, son, haricots, plomb en saumons, pommes, chandelles, coton, beurre, &c. à divers.

Chargement du navire N. H. Wolfe, venant de Bordeaux.

66 barils eau de vie 100 barriques 100 caisses vin Thos Pinet & Co—60 barriques vin 54 barils eau de vie E Rocheraft & Co—134 barriques 36 barils vin 10 caisses fruits 200 do absynthe X Lambert—11 barils eau de vie B Talamon—12 colis marchandise A Carrière—2 do J R Preau & Co—65 do Duntze & Iken—12 do Lonsac & Grocey 12 do 3 barils bouteilles N Lemonnier—3 do vin B Lanata—148 barriques vin Castille & Co—vins, eaux de vie bouchées, sardines, fruits, &c, à plusieurs autres consignataires à l'ordre.

Memoranda.

La barque française La Providence, venant de la Nlle Orléans et allant au Sénégal, a été rencontrée le 5 octobre par le 30o, long. 0.

Ports des Etats Unis.

Entré dans le port de la Havane, le 17 novembre,—brick Adams Gray, de la N-Orléans.

New-York: 12 novembre—Partis, navire Creole, Pierce, pour la N-Orléans; steamer Empire City, pour la Havane et la N-Orléans.

Arrivés, barque Fanny, Spicer, de la N-Orléans; barque Pilgrim, Sawyer, do.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Mobile	par le fleuve	Sam Dale, Johnson	5 h P M
Covington		Lenora, Dunica	12 h M
Cincinnati		J P Tweed, Millard	10 h A M
St Louis		St Louis, Taylor	10 h A M
Fort Towson		E M Jones, Aukins	5 h P M
Alexandria		Conqueronte, Cooper	5 h P M
Columbus		F Kimball, Kimball	5 h P M
Mobile		Florida, Otherson	5 h P M
Bayou Sara		New Latona, Harper	5 h P M
Warrenton		Sun A Mana, Taylor	5 h P M
Vicksburg		D S Stacey, Tryon	5 h P M
Princeton		Duke, Stewart	5 h P M
Natchez		Magnolia, Leathers	5 h P M
Rivière Rouge		Cleona, Martin	5 h P M
Shreveport		St Charles, Applegate	5 h P M
Caledonia		Sarah, Chambers	5 h P M
Cincinnati		Philadelphia, McGuarin	5 h P M
St Louis		H D Bacon, Euler	5 h P M
St Louis		Josiah Lawrence, Osinga	5 h P M
St Louis		New World, McLel [illegible]	5 h P M
Ouachita		Sydonia, Bell	5 h P M
Jefferson		Mary Hunt, Quarrier	5 h P M
Louisville		McLean, Johnson	5 h P M

NAVIRES EN CHARGE POUR L'ETRANGER

☞ *Les bâtimens dont le nom n'est pas désigné, sont américains.*

	NOMS—CAPITAINES—	CONSIGNATAIRES
	Anvers.	
Ship	Kepler, Murdoch	J P Whitney & Co
Ship	Pyramid, Henderson,	J P Whitney & Co
	Bordeaux.	
Bark	Louisa Eliza, Hyler,	H V Baxter
Brig	Nautilus, Baldwin	R V Dewey
	Cadix.	
Bark	Sarah Ann, Orr,	J P Whitney & Co
	Hull.	
Bark bark	Washington, Jones,	J P Whitney & Co
	Europe.	
Brig bkt.	Hope, Smith,	T C Jenkins
	Gênes.	
Cotter bkt	Dolphine, Filberti,	Smith & Co
Bark	Kirkland, Cook,	J P Whitney & Co
	Glasgow.	
Ship	Carnatic, Devereux,	J P Whitney & Co
Ship	May Flower, Crabtree,	J P Whitney & Co
Ship	Oliver, Goddin,	J P Whitney & Co
Ship	Ino, Nimpto, Patten,	J P Whitney & Co
	Havre.	
Ship	Belle-Assise, Orielon,	T H Farns
Ship	Charlemagne, Mayne,	T C Jenkins
Ship	Emperor, Hager,	T C Jenkins
Ship	Germania, Wood,	T C Jenkins
Ship	Geo Turner, McClellan,	Block
Ship	Henderberg, Bagley,	W V Baxter
Ship	Jas Perkins, Johnson,	T C Jenkins
Ship	Juliet Ida Nelson, Nelson,	Hy W Block
Ship	Joseph Holmes, Adams,	H W Baxter
	Liverpool	
Ship bkt.	Alexander Grimes, Foster	Rogers & Co
Ship	Anna Kirk, Buswell,	Gibney & Lowell
Ship	Astoria, Jenkins,	W Oliver & Co
Ship	Bellevidere, Allen,	Gibney & Lowell
Ship	Brandywine, Merryman	J P Whitney & Co
Ship	Birmingham, Hodges,	Lloyd, Mossley & Co
Ship	Cheshire Rock,	J P Whitney & Co
Ship	Carmen Carter, Knapp,	Gibney & Lowell
Ship	Chas Culhoun, Thompson,	Gibney & Lowell
Ship	Calcutta, Landers,	J P Whitney & Co
Ship	Charles Cooper, Cotter,	J P Whitney & Co
Ship	Chancellor, Weeks,	J P Whitney & Co
Ship	Edw. Owen, Owen,	Gibney & Lowell
Ship bark	Emma, Smith,	Geo Pinkerton & Co
Ship	Eva, Philbrook,	J P Whitney & Co
Ship	Forest King, Allen,	Gibney & Lowell
Ship	Horton, Thompson,	J P Whitney & Co
Ship	International, Byrne	Ashby & Bramwell
Ship	Juliet, Lindsey,	Warren & Kirchoff
Ship bark	Lady Sale, Mackay,	J P Whitney & Co
Ship	Marathon, Tyler,	W V Baxter
Ship	Mary Ward, Moody,	W V Baxter
Ship	May Flower, Cooper,	J P Whitney & Co
Ship	Montezuma, Robinson,	J P Whitney & Co
Ship	North Atlantic, Cook,	J P Whitney & Co
Ship	Oxborne, Lowell,	Gibney & Lowell
Ship	Sir Robert Peel, Wainwright	Lloyd, Mossley & Co
Ship	Susan Hicks, Gay,	J P Whitney & Co
Ship	Sunbeam, Soule,	T C Jenkins
Ship	Thespian, Peters,	Gibney & Lowell
Ship	Vandalia, Smith,	J P Whitney & Co
Ship	Vaughan, Norton,	Ashby & Bramwell
Ship	Veranda, Dunmore,	Gibney & Lowell
Ship	Wm V Kent, Flitner,	Gibney & Lowell
Ship	Westmoreland, Decan,	J H Kibbridge & Co
Ship	Hebe, Fletcher,	J P Whitney & Co
	Londres.	
Ship bark	Albers, Fechter,	J P Whitney & Co
	Trieste.	
Bark bark	Hasso, Schott,	W Block
Ship	Medemsch, Hickey	J P Whitney & Co
	Rio-Janeiro	
Bark	Indus, Thompson,	O Nathag
	Havane.	
Brig	P Soulé, Bustley	B de Visser & Co
	Vera-Cruz.	
Brig	American, Mahoney,	Wm S Brown
Sch.	Eagle, Bessou,	O Wickam

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

La Junta Gubernativa, en virtud de las facultades dadas por la Asemblea General, ha nombrado Medico de la Sociedad al Dr. D. M. MOLL, su residencia calle de Ursulinas No. 100.

Lo que se pone en conocimiento de todos los socios.

De orden del Presidente,

Nueva-Orleans, Noviembre 22 de 1852.

FERNANDO DE FUENTES,

22nov—6f Secretario.

New-Orleans and Mandeville College.

LES CLASSES recommenceront mardi prochain 23 du courant.

22nov FELIX McMANUS, Principal.

Vor. HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres.

Par le Robert Kelly,

2,500 OUVRAGES Français, (éditions d'hon marché) Histoire,—Littérature,—Voyages,—Romans, etc. etc.

Flemings et Ubbina Dictionnaire anglais et français, Bescherelle Dictionnaire français.

Médecine.

FLEURY—Hydrothérapie, JAMIN—Anatomie descriptive.

Littérature.

SOUVESTRE E. LES CLAIRIÈRES, 1 vol in—12, MUSSET (de) Alfred, poésies nouvelles.

Dessin.

Papier pour plan (sans fin) Grand Monde. Grand Aigle—Bristol,—Torchon etc, etc—couleurs à l'eau (Newmann) Pinceau et estampes assorties, etc, etc, chez Vor. HEBERT & Cie, 22nov 149, rue de Chartres.

PAR le navire N. H. Wolfe, de Bordeaux, 133 caisses fruits assorties au jus, de Theyssonneau, 30 futailles eau-de-vie de St-Georges, 5 demi eau-de-vie "United Proprietors," 30 quarts do do, 45 barils do La Rochelle, à vendre par THOMAS PINET & Co, 22nov 39, rue Conti.

Charbon Dunel de Glas Gow. 100 TONNEAUX de véritable charbon de pas de Clyde, venant d'Ecosse, et le meilleur dépôt de charbon de cette ville, à vendre au bas prix de $1 le baril, livré dans n'importe quelle partie de la ville.

Dépôt et bureau No 164, rue du Camp, vis-à-vis de la Place Lafayette—SPENCER FIELD, 22nov—6 18, rue Poydras.

Charbon de Pittsburg. 9000 barils charbon de Pittsburg en gros morceaux, en débarquement, à vendre aux personnes qui désirent faire leur approvisionnement d'hiver. Le charbon sera vendu à bas prix s'il est pris sur la Levée.

Dépôt et bureau No 164, rue du Camp, vis-à-vis de la Place Lafayette. SPENCER FIELD, 22nov—6 17, rue Poydras.

EN débarquement du navire N. H. Wolfe, venant de Bordeaux:
8 demi pipes eau-de-vie J. B. Godard,
15 quarts do do,
10 demi do do de G. V. Bernard & Co, Roch.
15 quarts do do,
10 octaves do do,
15 barriques vin rouge St-Julien,
10 caisses sardines en quarts et demi boîtes,
5 do chocolat, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 22nov 17 & 19, rue St-Louis.

RHUM—10 boucauts rum Institution Jamaïque, à vendre par X. LAMBERT, 22nov 62, rue des Magasins.

CONSERVES de J. Colin, Nantes, tels que Petits Pois, Haricots verts, Champignons et Sardines, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 22nov 17 & 19, rue St-Louis.

SUCRE—201 caisses sucre blanc, [illegible] de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par B. DE VISSER & Co, 22 Vieille Levée

VIANDES [illegible]—20 caisses en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par B. DE VISSER & Co, 22 Vieille Levée

CHARBON—[illegible] B. DE VISSER & Co, 22 Vieille Levée

TABAC—[illegible] [illegible], 22 Vieille Levée

TABAC de la Havane—[illegible] à vendre par [illegible] B. VALLA, 72, Magasins

NOUVEAUTES.

F. & E. REILLY & Co,

Encoignure Royale et Canal.

ONT reçu un NOUVEL ASSORTIMENT de MARCHANDISES fraîches de SAISON, consistant en partie de :

ROBES ALBANAISES dessins HARMANS,
Do POIL DE CHEVRE,
Do BAREGE,
Do SATIN DE LAINE BROCHE
ROBES Mousseline de laine à DISPOSITIONS,
" TOILE PEINTE do,
" BAREGE do,
CACHEMIRE ECOSSAIS,
FLANELLE FOND CACHEMIRE pour robes de chambre,

SOIE FLORENCE ECOSSAISE,
Foulards pour robes, haute nouveauté,
Barpour broché, chally imprimé.

Soieries.

UNIES, NOIRES ET COULEURS,
Brocades de tous les genres nouveaux,
SOIERIES POMPADOUR, do, à 2 et 3 volants,
MARCELLINES ET SATIN de toutes couleurs.

Confection.

MANTEAUX DRAP, genres TALMA, PAGE, CHARLES QUINT, ARRAGONAISE, ALBONI, CASTILLAN, etc.
MANTEAUX DE DEMOISELLES de 7 à 14 ans,
MANTELETS.—CHALES EN VELOURS BRODES,
DRAP DE DAMES pour confection, VELOURS à do, RUBANS DE VELOURS, couleur et noir, GALONS riches pour garniture, etc

Broderies.

Jupes, broderies anglaises de $1 50 à $6,
Pelgnoires do
Manches do depuis 60 cents la paire,
Chemisettes do do $1,
Cols do do 45 cents,
Mouchoirs batiste $1 brodés $1,
Bandes festonnées et brodées,
Valenciennes, Bruxelles, dentelles anglaises, &c,
Voiles noirs vraie dentelle, do imitation,

AUSSI:—350 tapis de foyer haute laine, à $3, 75 et 4, 50. F. & E. REILLY & CO. 21 nov Encoignure des rues Royale et Canal.

ETAT DE SIEGE.

IL n'est nullement question de celui de l'île de Cube mais bien de notre magasin qui a été assailli hier matin par les dames de cette ville, pour avoir du mérinos et de l'alpaca couleur, d'une yarde et demie de largeur, à 30 cents la yarde.

Ayant supporté le premier feu sans épuiser toute cette marchandise, nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous continuerons de la vendre au même prix. U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, 23nov—3 près le marché aux légumes

MOUTARDE—Reçu par le navire Wolfe, de Bordeaux: 10 caisses moutarde diaphane, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 nov 93 et 95, rue Royale enc. Conti.

FRUITS AU JUS—25 caisses de fruits au jus assortis, reçus par le navire Wolfe, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov 93 et 93, rue Royale, enc. Conti.

FRUITS A L'EAU DE VIE—85 caisses assorties, en débarquement du navire Wolfe, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov 91 & 95, encoig. Royale et Conti.

PRUNES SECHES—27 caisses de prunes en bocaux, &c, 5 barils reçus par le navire Wolfe, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov 93 & 95, rue Royale, encoig. Conti.

COGNAC—15 quarts pipes de cognac, marque Castillon, de 1825, reçu par le navire Wolfe, de Bordeaux et à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov 93 & 95, rue Royale, encoig. Conti

VIN ROUGE—100 caisses de St Julien; 50 caisses de Ducru St Julien, en débarquement du navire Wolfe, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22nov 93 & 95, rue Royale, encoig. Conti.

CONFITURES DE LA HAVANE—12 caisses pâte et gelée de Goyave assorties, reçues par le brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO, 22nov 22 Vieille Levée.

VIN ET FRUITS DE MALAGA.—En débarquement de la barque Ardenes et à vendre par les soussignés:
150 barils vin doux de Malaga,
100 do do sec do
70 paniers amandes fraîches, coque molle.
300 caisses figues fraîs,
FERNANDO DE FUENTES & CO. 22nov 22 Vieille Levée

VIN DE SHERRY.—50 barils vieux Sherry en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO, 22nov 22 Vieille Levée

VINS ROUGE ET BLANC.—En caisses et barils en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO, 22nov 22 Vieille Levée

REÇU par les navires Vermont, Oceanus et N. H. Wolf, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
25 qts Cognac La Rochelle, 4me preuve, J. J. Frommer & C.
25 oct. do do do
50 caisses fruits au jus de la marque célèbre de Teyssonneau,
75 do olives farcies, marque "Sersambra."
2 do fruits à l'eau-de-vie.
300 do vin rouge,
50 do absinthe suisse Sauvajol, Brunston & Co.
25 paniers champagne vin en qts de bouteilles
74 do do do
FERNANDO DE FUENTES & CO, 22nov 22 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire N. H. Wolfe, de Bordeaux, 141 barriques vin rouge, bon ordinaire, par BOYER FRERES, 22nov Encoignure Moreau et Mandeville.

CIGARES de la Havane—126,000, les plus grande partie Regalias, marques de choix, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane et à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur, No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. On a ces magasins No 32, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, et No 68, au coin des rues Royale et Douane. 22nov

EN débarquement du navire Wolfe, de Bordeaux: 92 barriques vin rouge St-Julien et St-Emilion, 10 demi-barriques vin rouge, 10 barils vin blanc Haut Sauterne, grand ordinaire, 25 caisses cerises à l'eau-de-vie, 25 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, 20 do fruits au jus, 3 do petits pois naturels, boites et 1/2 boites, 2 do champignons do do, 5 do capres à l'huile do do, A vendre par J. B. PREAU & Co, 22 nov 52, rue Gravier.

EN débarquement de la barque N. H. Wolf, venant de Bordeaux:
114 barriques vin rouge St Julien Médoc,
20 do vin blanc Haut Sauterne,
50 barils do do,
200 caisses absinthe Sauvajol, Brunston & Co,
30 do cerises à l'eau-de-vie,
50 do fruits assortis do,
10 do poires do,
A vendre par X. LAMBERT, 22 nov 62, rue des Magasins

MIEL—4 demi pipes miel de la Havane, à vendre par X. LAMBERT, 22 nov 62, rue des Magasins

WHISKEY d'Irlande et d'Ecosse—100 dames-jeannes whiskey très blanc et d'une excellente qualité, à vendre par JOSEPH LANATA, 22 nov 11, rue Jefferson, 12 rue Toulouse

EN débarquement du navire Annapolis, du Havre 2 tonneaux fromage de Gruyère, 25 caisses fromage tête de maure, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 22 nov 9 et 10 Jefferson

EN débarquement du navire Oceanus, de Bordeaux, 100 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 22 nov 9 et 10 Jefferson

EN magasin et à vendre pour clore une consignation—25 kegs vin vieux Malaga doux, par LANATA, GANDOLFO & Co, 22 nov 9 et 10 Jefferson

ATTENDU prochainement par le navire Russia, chargement de Marseille:—200 caisses Vermouth de Noilly & Fils, 100 barriques vin Bergasse, 50 caisses absinthe Sauvajol, 25 do Kirschwasser, 100 do capres, 50 do cornichons, 100 do macaroni et vermicelli 1ère qualité, 20 do semoulle, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 22 nov 9 et 10 Jefferson

EN débarquement du navire N. H. Wolfe de Bordeaux—60 barriques vin rouge, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 22 nov 9 et 10 Jefferson

SIROP LENITIF PECTORAL de H. FLON, pharmacien à Paris—Le Sirop Lénitif a, sur tous les médicaments de ce genre, l'avantage de calmer la toux sans échauffer, ce qui le rend précieux dans le catarrhe pulmonaire, les rhumes et les toux d'irritation, auxquels les personnes sont sujettes, par les pâtes toutes plus ou moins opiacées, les sucs et matières grasses qui surchargent l'estomac et l'encrassent de plus en plus, ce qui oblige de recourir ensuite aux purgatifs, en sorte qu'il faut se guérir à la fois et de la maladie et du traitement qu'on avait entrepris pour s'en délivrer.

Le Sirop Lénitif guérit les rhumes avec une promptitude remarquable, ce qui ou fait une spécialité réelle contre cette affection.

Le Sirop Lénitif est fondant et rafraîchissant, d'un gout agréable et ne torture point l'estomac comme tout d'autres préparations qui sont ou inertes ou trop actives, procurent des vomissements et troublent la digestion. Il ne contient ni saveur et ou couleur pernicieuse, n'entre pas d'opium dans sa composition.

On le donne avec succès aux enfants qui ont la coqueluche.

Nota—Afin d'éviter le danger des contrefaçons, l'auteur ne reconnait pour authentiques que les flacons sur lesquels son nom se trouve gravé dans l'épaisseur du verre, qui sont revêtus de son cachet sur capsules et d'étain jaune portant le nom du sirop, et d'une étiquette de même couleur, indiquant succinctement les propriétés du Sirop Lénitif et la manière de s'en servir. Au bas de cette étiquette se trouve la signature ci-contre. FLON.

300 flacons Sirop Lénitif Pectoral de H. Flon. A vendre par EDOUARD GUILLOT, 22 nov 38, rue Royale.

Forge à vendre pour cause de départ.

LE soussigné offre à vendre son établissement de maréchal ferrant et de forge, situé rue Casacalvo, à quelques pas de distance de la rue de l'Esplanade; cet établissement a une forte clientelle. Il offre aussi un jeune nègre forgeron et maréchal ferrant, excellent sujet; ainsi que le terrain et les édifices. Pour les conditions qui sont très avantageuses, s'adresser sur les lieux à JEAN BERTRAND MONTANE. 13 nov

MADAME E. FOURNIER, 22, RUE BOURBON, 22, *Entre Canal et Douane.*

VIENT d'ouvrir un salon de Modes, lingerie et articles divers, pour dames. 20oct—3m

Société.

NOUS avons formé ce jour une société sous la raison de Lapeyre et Bujac, pour les affaires de commission sur place.

J. M. LAPEYRE, M. J. BUJAC.

Nlle-Orléans, 1 nov—3pemim

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, 218, rue Royale.

A VENDRE, une collection de 121 bustes d'hommes célèbres.

Ces bustes sont d'une parfaite exécution et peuvent être considérés comme modèles dans le genre.

L'almanach de Lelièvre, pour l'année 1853, est prêt à être livré aux acheteurs en gros et en détail.

Cet almanach est recommandable par l'exactitude de ses calculs et la justesse de ses indications.

Malgré l'augmentation des matières qu'il contient il ne se vend cette année que 5 la centaine. 6nov

Avis aux Distillateurs.

A VENDRE—Deux superbes foudres de la contenance de 300 gallons chaque. Ils sont neufs et ont été fabriqués en France.

par P. BOYER FRERES, 29 oct Enc. Moreau et Mandeville, 3e District

A VENDRE en magasin:—25 barriques vin rouge Médoc, 20 do bon ordinaire, 15 barils vin blanc Haut-Sauterne, 25 do Malaga doux, 25 octaves cognac St-Georges, 5 pipes Louis LeBreton & Co vieux, 100 bouteilles cachet distingué, 100 caisses vin blanc Haut-Sauterne, 150 do vin rouge, brandy, rum, gin, etc. P. BOYER FRERES. Encoignure Moreau et Mandeville.

Attendu incessamment de Bordeaux par le navire N. Wolfe. 141 barriques vin rouge Montgaille & Buzet. 26 oct

EN débarquement des navires Atlas et Aurore, du Havre—
400 livres saucissons de Lyon.
20 paniers de 12 bouteilles Champagne Versayan
20 do do 12 do do de Sillery mousseux,
20 do do 12 do do do
30 do do 24 1/2 do de Sillery supérieur.
A vendre par FERRON FRERES, 27sept 248 et 240 rue Royale enc. Dumaine

PAR les navires Annapolis, Anceres et Corinthien du Havre:
125 paniers champagne M. Delbordes fils, Aviz, 15 paniers champagne J. Potter fils, Chalons sur Marne, 25 caisses cerises et Pintler Marquet Jos, Port Louis, Morbihan, à vendre par THOMAS PINET & Co, 16nov 39 rue Canal

PROCESSION DES ODD-FELLOWS

Dédicace de la Loge des Odd-Fellows,

LUNDI 22 NOVEMBRE 1852.

LES Loges, Encampments, &c., s'assembleront à leurs Loges respectives, à 9 heures du matin, et, sous la direction des Maréchaux respectifs, se rendront à la place Lafayette pour former la procession.

Le cortége s'organisera rue St-Charles et se composera de sept divisions,

PREMIERE DIVISION.

Sous la direction de Josiah Cole et P. A. Shaw, assistants du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, s'organisera sur la place Lafayette, côté nord, s'appuyant sur la rue St-Charles:

Loge Pacifique No 23, Loge Columbus No 24,
Loge Allemande No 25, Loge Indépendance No 28

DEUXIEME DIVISION.

Sous la direction de Edward Barnett et William Delarue, assistants du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la première division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles:

Loge Magnolia No 22, Loge Covenant No 17,
Loge l'Etoile Polaire No 19, Loge des Templiers No 16.

TROISIEME DIVISION.

Sous la direction de B. Maglone et E. Edgar, assistants du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la deuxième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles:

Loge du Delta No 15, Loge Howard No 16,
Loge de l'Espérance No 14, Loge Commerciale No 12

QUATRIEME DIVISION.

Sous la direction de A. W. Jourdan et Henry Damrau, assistants du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas en face de la troisième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles:

Loge d'Orléans No 11, Loge Jefferson No 9,
Loge Teutonique No 10, Loge du Croissant No 3.

CINQUIEME DIVISION.

Sous la direction de O. Anfoux et Daniel Wheeler, assistants du Grand Marshal, se composant des Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la quatrième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles:

Loge de l'Union No 6, Loge de la Louisiane No 1,
Loge de Washington No 2.

Membres de l'Ordre des juridictions étrangères et des Loges indiquées de la même juridiction.

Loges de Degré.

SIXIEME DIVISION.

Sous la direction de Joseph Etter et J. Fuldo, assistants du Grand Marshal, se composant des Encampements suivants, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la Cinquième Division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles.

Encampement du Pélican No 3—Encampement Magnolia No 4.

Encampement Lafayette No 7—Encampement Hobah No 2.

Encampement La Salle No 5—Encampement Wildey No 1.

Grand Encampement de la Louisiane.

SEPTIEME DIVISION.

Sous la direction de S O. Risk, E. Sampson, et J. F. Graber, assistants du Grand Marshal, se composant des Grandes Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à une distance de dix pas de la Sixième division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles.

Orateur du jour et Grand Chapelin de la Grande Loge. Grande Loge de la Louisiane—Grande Loge des Etats-Unis.

Ordre de la Procession.

Le cortege s'organisera comme suit:

PREMIERE DIVISION.

G. W. Race, Grand Marshal.

Henry Forno et C. H. Churchill, aides du Grand Marshal

Josiah Cole et P. A. Shaw, assistans du Grand Marshal.

Musiciens.

Loges composant la Première Division.

DEUXIEME DIVISION.

E. Barnett et William Delarue, assistans du Grand Marshal.

Loges composant la Deuxième Division.

Troisième Division.

B. Maglone et E. Edgar, assistans du Grand Marshal.

Musiciens

Loges composant la troisième Division.

QUATRIEME DIVISION.

A. W. Jourdan et Henry Damrau, assistants du Grand Marshal.

Musiciens.

Loges composant la Quatrième Division

CINQUIEME DIVISION.

O. Anfoux et Daniel Wheeler, Assistants du Grand Marshall.

Loges composant la Cinquième Division.

SIXIEME DIVISION.

Joseph Etter et J. Fuldo, Assistants du Grand Marshall. Musiciens

Encampements composant la Sixième Division.

SEPTIEME DIVISION.

S. O. Risk, E. Sampson et J. F. Graber, Assistants du Grand Marshall.

Musiciens

Grandes Loges composant la Septième Division.

Itinéraire du Cortége.

Le Cortége suivra la rue St Charles jusqu'à la rue Julia, la rue Julia à la rue du Camp, la rue du Camp à la rue St Joseph, puis descendra la rue St Joseph jusqu'à la rue Carondelet, les rues Carondelet et Bourbon jusqu'à la rue d'Orléans, la rue d'Orléans à la rue des Remparts, la rue des Remparts à la rue du Canal, la rue du Canal à la rue du Camp, et la rue du Camp à la Loge des Odd Fellows où le Cortége s'arrêtera et formera la haie à la droite et à la gauche.

Le Grand Marshall et ses aides se placeront alors entre les deux haies à l'extrême gauche, et se mettront en marche, suivis de la Septième, Sixième, Cinquième, Quatrième, Troisième, Deuxième et Première Divisions, qui entreront dans la Loge des Odd Fellows où la cérémonie de la Dédicace aura lieu et le discours sera prononcé par M. Alexandre Dimitry.

On s'attend à ce que les Loges et Encampements arriveront à la Place Lafayette à 10 heures et quart; attendu que le Cortége se mettra en marche à 11 heures précises et arrivera à la Loge à midi.

Les Loges d'autres villes et leurs membres qui ont droit d'assister à la cérémonie, se rendront à la cérémonie, que le maréchal, de leurs loges, y conduiront [illegible].

Les Loges du dehors seront reçues par le maréchal, à la place Lafayette se réuniront aux Loges et Encampements. Le Tresorier et Quatrième District sur les accompagner, après la cérémonie, à la loge respective.

Les frères étrangers sont respectueusement priés de se joindre à la procession en suivant telles Loges qu'il leur plaira.

Par ordre du Bureau des Directeurs:

19nov—3 G. W. RACE, Grand Marshall.

I. O. O. F.

Les Officiers et Membres de la Loge du Crescent No 3, I. O. O. F., sont priés de se réunir à leur Loge, à la Loge des Odd Fellows, lundi 22 du courant, à 9 heures et demie du matin, à pour la procession et assister à la Dédicace de la Loge des Odd Fellows. Par ordre du N. G.

20nov—3 C. DE CHOISEUL, Secrétaire

I. O. O. F.

Les membres de la Loge l'Etoile Polaire No 19 se réuniront au local de la Loge, rue St-Louis, lundi 22 courant, à 9 heures A. M. pour se joindre à la cérémonie de l'inauguration du "ODD FELLOW'S HALL."

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du N. G. A. BRUSLE,

19nov—3 E. B. TRINIDAD, Sect.

M le rédacteur de l'Abeille,

☞ Ne pouvant acquitter l'obligation que je dois au capitaine C. P. M PEACK pour le service qu'il a rendu au steamboat DANIEL BOONE le 6 courant, je prie le public d'avoir pour lui tous les égards dûs à un obligeant et désintéressé gentilhomme.

Nouvelle-Orléans, le 11 nov. 1852.

19nov—30f PAUL LACROIX

Volé—Le soussigné est entré, mercredi soir le 3 novembre, à l'hôpital Luzemberg, attaché sur les Champs-Elysées. Il avait sur lui, dans un portefeuille, deux cents piastres en billets de banque et environ soixante piastres dans son porte-monnaie.

Lorsqu'il est sorti de l'hôpital, jeudi soir le 11 de ce mois, ces deux cents piastres en billets de banque avaient disparu et malgré toutes les recherches on n'a pu les retrouver.

Nouvelle-Orléans, le 13 novembre 1852.

13nov—10f JH ATE REBATTU.

INSTITUTION GOUBAULT, No 184, rue Toulouse.

M. et Mme BOURSIER, successeurs.

A PARTIR du 1er octobre dernier, l'institution a passé sous la direction de M. et Mme Boursier.

Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 1er oct—6m

COURS DU SOIR POUR LES OUVRIERS INSTITUTION GOUBAULT.

No 184, RUE TOULOUSE.

M. ET Mme BOURSIER, successeurs.

LES ouvriers qui désirent apprendre surtout la langue anglaise sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir, il est, à partir de ce jour—ouvert un cours d'anglais, de français et d'arithmétique.

Prix: quatre piastres par mois payable d'avance.

15nov—6m

L'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de Dolbear, 56, rue Canal, fondée en 1832, est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

N. B. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement sont recherchés par les marchands &c; et bien que 200 ou 300 élèves par an y prennent des leçons, ils remplissent tous aujourd'hui des emplois lucratifs. Classes particulières pour les dames.

A vendre: Science calligraphique de Dolbear.

16oct RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal.

Bon marché! bon marché! LIQUIDATION SANS RESERVE!

SUR le point d'entreprendre une autre branche de commerce, le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a pris la détermination bien formelle de liquider dans le plus bref délai.

Il offre donc tout son stock de marchandises AU PRIX COUTANT!

en gros et en détail, soit pour du comptant, soit pour de bons billets.

Son stock comprend entr'autres les articles suivans: Broches, Pendants et Boutons d'oreilles, Epinglettes, Boutons de chemises, Bagues, &c.

En brillans:

Un bel assortiment de BIJOUTERIE FINE, comprenant Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Epingles, Médaillons, Bagues de toute espèce pour dames et pour hommes, Chaînes d'or, Tabatières d'or et d'argent, Dés d'or et d'argent, Porte plumes et Portemines en or et en argent, Parures complètes en perles fines, en or et pierres précieuses; objets d'ARGENTERIE, et un joli choix d'articles de fantaisie et de goût, en porcelaine, marbre et bronze, dont l'énumération serait trop longue.

Le soussigné invite toutes les personnes qui ont à faire des achats dans ce genre à venir juger par elles-mêmes; elles seront à même de faire de bons marchés.

Un escompte libéral sera alloué aux marchands de la ville et de la campagne.

C. REDON, 123, rue Royale,

16nov—15f près de l'enc. St-Louis.

CAFE de la Havane—44 sacs café bien vert de la nouvelle récolte, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 20nov 37, rue Commune

CIGARES de la Havane—20 caisses avec 439,300 bons cigares de la Havane de toutes grandeurs et de différentes marques, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 20nov 37, Commune

HAVANE—Nous vendons constamment des traites sur la Havane par petites ou fortes sommes, payables à vue. LABORDE & XIQUES, 20 nov 37, rue Commune

EN débarquement du navire Annapolis du Havre 2 tonneaux gruyère suisse 1ère qualité, 25 caisses 12 fromages Tête de Maure, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 20nov 9 & 10, Jefferson.

EN débarquement du navire Océana, de Bordeaux—100 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 20nov 9 et 10, Jefferson.

VIEUX MALAGA—25 kegs vin vieux Malaga, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 20nov 9 et 10, Jefferson.

A VENDRE à livrer à l'arrivée du navire Massachusetts de Marseille—
200 caisses vermouth de Noilly & Fils.
160 barriques vin rouge Bergasse.
50 caisses absinthe Sauvagol, 25 de kirschwasser.
20 do cornichons, 100 do capres.
Par LANATA, GANDOLFO & CO, 20nov 9 et 10, rue Jefferson

50 caisses macaroni d'Italie 1re qualité. 50 caisses vermicelli d'Italie 1re qualité. 20 caisses semoulle do do. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 20nov 9 et 10 Jefferson.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
40 barriques vin rouge (Montferrand),
15 barriques vin rouge Château Latour,
10 do do do vieux,
20 barils Porto (ordinaire),
10 do do (F. Durand).
NADAU DU TREIL, 16 oct 34, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 30 caisses vin très vieux, différentes marques, 20 caisses vin du Rhin très vieux, 40 barils Monongahela et Bourbon whiskey, et un assortiment de cognac, genièvre de Hollande, chartreuse, the, brandy, rhum, etc, etc. NADAU DU TREIL, 16 nov 34, rue St-Louis

A VENDRE en débarquement du brick Louise Otto, de Bordeaux: 35 barriques vin rouge Montferrand. 25 barils vin blanc Haut Sauterne. J. N. CURIEN, 20oct Enc. Condé et Dumaine

EN débarquement du navire Pyramid, arrivé du Havre: 4 tonneaux fromage de Gruyère, [illegible], à vendre par J. N. CURIEN, 20oct Enc. Condé et Dumaine

DAMES-JEANNES. En débarquement du navire Confiance, venant du Havre—[illegible] dames-jeannes de 2 gallons, 200 do de 3, 200 do de 1 do, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 17 nov 37, rue St-Louis

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 22 NOVEMBRE.

DEBUT DE M. BORDAS, fort 1er. ténor. Grand-Opéra.

La Première Soirée à LA REINE DE CHYPRE, Grand opéra.

☞ On commencera à 6 heures et demie.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE, &c. de Senor Vannucci est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 12 nov—6m

PALAIS FLOTTANT DE SPALDING & ROGERS

SERA ouvert pour quelques jours, au pied de la rue Poydras, Lundi, 15 novembre, avec la troupe régulière du Palais Flottant, jointe à la grande troupe de l'Est, qui vient d'arriver à bord du bateau à vapeur Parry.

☞ Les portes s'ouvrent à six heures un quart, les Représentations commencent tous les soirs à sept heures un quart.

☞ Représentations tous les Dimanches à midi.

On peut se procurer des places pour tous les jours, en s'adressant au trésorier, au bureau. 15nov

M. et Mme ANGIOLINA, outre les danses connues, apprendront cet hiver *LA PURITANA*, nouvelle danse déjà dansée et très goûtée parmi les familles les plus distinguées de la Nouvelle-Orléans, par sa grâce et son élégance.

La musique est à vendre à leur académie de danse, 198, rue Carondelet. 15nov—1m

No 66 rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

OUVERTURE DE MODES ET NOUVEAUTES.

Mlle A. MANSUY

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de modes, capotes, chapeaux velours, manteaux Renaissance en moire, orphée en drap, étiens velours, Page et Jennys, mantelets Maintenon, coiffures pour soirée, lingerie, cols, dentelle Vénise, voilettes dentelle, rubans, fleurs, et un assortiment complet pour corbeilles de mariage, etc, et qu'elle en fera l'ouverture jeudi prochain, 25 courant. 20nov—4

NOUVELLE OUVERTURE.

F. FEYER,

Rue de Chartres, No 54,

A l'honneur d'informer les dames qu'outre le beau choix de marchandises dont elle a déjà fait l'ouverture, elle vient de recevoir par le Robert Kelly et l'Annawan un nouvel assortiment de nouveautés en tous genres, consistant en chapeaux des dernières modes, coiffures pour mariées et autres, robes Bayadères, Albanaises, étoffes de fantaisie, confections en tous genres, sorties de bal, manteaux et mantelets riches, en outre, velours et drap, un joli choix de lingeries nouvelles, gilets et cols de tous styles, mouchoirs, cravates nouveaux, cantes Jouvin, éventails, châles et voiles de dentelle, fleurs et parures, objets de fantaisie, etc.

F. Feyer fera l'ouverture de toutes les marchandises lundi 22 courant. 19 nov

No 118, rue du Canal, ENTRE BOURBON ET DAUPHINE

Mme MARCHAND

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir un joli choix de chapeaux et d'articles de modes les plus nouveaux, et ne craint aucune comparaison avec les autres magasins de la ville; elle saisit cette occasion pour remercier les dames de la préférence qu'elles lui ont accordée jusqu'à ce jour, espérant, par le soin qu'elle apportera à la confection des chapeaux et des articles de fantaisie qui sortent de sa maison, voir augmenter sa clientelle, qu'elle s'efforcera de satisfaire complètement sous le rapport du bon marché, du goût et de la fraîcheur. Mme Marchand se fera un devoir de remplir fidèlement et avec promptitude les commandes qui lui seront faites. 18nov—6f

Mme GERBER,

Encoignure Royale et Toulouse,

A l'honneur d'informer les dames de la ville et des environs, qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France et qu'elle recevra encore par le steamship Wm Penn, parti le 5 novembre de New York.

Un assortiment complet de Modes et Nouveautés, consistant en Chapeaux, Capotes, Coiffures, Lingeries, Fleurs, Gants de peau et de soie, Lingerie de Paris, Manteaux et Mantelets, ainsi que un grand choix d'articles de fantaisie.

Les dames qui ont fait choix de ces articles achetés dans les meilleures maisons de Paris, ont reçu l'avantage d'espérer que toutes les Dames de la nombreuse clientelle voudront lui continuer leur bienveillance qu'elles lui ont accordé jusqu'à ce jour. 10nov

34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE

A L'HONNEUR de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un riche et brillant assortiment de modes et nouveautés provenant des meilleures maisons de Paris, et consistant principalement en chapeaux, capotes en velours, satin et peluche, coiffures pour soirée et bal, robes Bayadères et Albanaises, robes Hortense, Damasquinées, moire antique brochée et lamée or et argent, Robes de soie brochée à volants, foulards, velours, Manteaux Page et Charles-Quint, Châles Clysse, mantelets de formes très élégantes, et un choix de lingeries. Lingerie de Paris, gants Jouvin, dentelles, valenciennes, points de Bruxelles, pointes de dentelle brodées et les derniers nouveautés de rubans, bonnets, foulards cachemires, couleurs assorties, bijouterie, tabletterie, etc., etc. qu'elle en fera l'ouverture mardi 9 novembre.

OLYMPE espère que ses soins dans le choix de toutes ces marchandises, ont superposé les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 4 nov

Rue Royale, 141, en face l'Hotel St.-Louis.

MADEMOISELLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France son assortiment de MODES ET LINGERIES NOUVELLES, et qu'elle en fera l'ouverture vendredi 19 novembre.

18nov—15f C. GUERIN

Jouets et articles de fantaisie.

E. LUSSAN,

Rue Royale, No. 102, près l'encoignure Conti,

PREVIENT sa clientelle et le public en général qu'il vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, coiffures en perles pour théâtres et bals, éventails, poignées brosses, etc., etc.

Jouets d'enfans de toutes sortes, qu'il offre à vendre au plus bas prix.

Mme LUSSAN

Prévient sa nombreuse clientelle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer exclusivement pour bals de société, à des prix très modérés.

BRODERIES en or et en argent

Mme Lussan se charge aussi, sur demande, de faire broder, en argent, etc, sur uniformes, gilets de bal, ornements maçonniques, robes, plafonds, etc.

15 nov—3m

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil

Nlle Orléans, 19 novembre 1852.

L'AGENCE, par ce moment, dément l'avance par le 1852 des intérêts de la Compagnie qui sont à payer à l'encaisse.

19nov—1mois t. 1. j L. MATTHIEWS, Agent.

Salle de Concerts et Salon de Lectures MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les cas dont il est fait mention, à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier. 27oct—6m No. 106, rue St-Charles.

C. A. POLLARD. C. W. POLLARD ALF. HOUSTET.

URIAH A. POLLARD & Co., No. 75, rue du Canal, entre Chartres et Levée.

NOUVELLE-ORLEANS.

IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE, *Parfumerie, Brosserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.*

Les marchands de la Ville et de la Campagne sont invités à venir examiner leur assortiment, avant de faire leur achats. 9nov—3m

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle Orléans, 19 novembre 1852.

A une réunion du Bureau des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, M. Alfred Penn a été élu président en remplacement de Christopher Adams Jr, décédé.

20nov—15f GEO. A. FRERET, Caissier

AVIS—A partir d'aujourd'hui nos prix pour les chaudières à sucre, du Tennessee, seront comme suit:
36 pouces et au dessous 75 cents le pouce.
42 do et au dessus $1 do
STARK, DAY & STAUFFER,
20nov—v. 6 c. 4 64, rue du Canal.

VIN de Bergasse—40 barriques, en magasin, à vendre par X. LAMBERT, 18nov No 62 rue des Magasins

EN débarquement du navire Oceans, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge C. C. Queyries, 1848,
15 do do J. C. Pessac, 1848.
8 do do C. C. La Mission, 1847,
162 caisses vin rouge C. C. Haut Brion La Mission, 1841, 1844, 1846, 1848, à vendre par
CAVELIER & MAXENT, 18 nov 169, rue Royale

VIN vieux rouge—6 barriques, à vendre par F. LOISON, 19nov

VIN Madère, importation directe, en barils et demi-pipes, à vendre par F. LOISON. 19nov

VIN fins en caisses—30 caisses Lafitte.
18 do St-Julien 1847.
18 do Larose 1847.
12 do Léoville 1846.
12 do Sauternes 1846.
A vendre par F. LOISON. 19nov

VIN blanc en demi-barils—36 barils, à vendre par F. LOISON. 19nov

EAU DE VIE—60 quarts et 4 huitièmes de pipes Fine Champagne, à vendre par F. LOISON. 19nov

VIN Muscat de Frontignan—200 caisses, à vendre par F. LOISON. 19nov

VINS Bourgogne—150 caisses Chambertin, Beaune, Clos-Vougeot, Chablis, Mousseux, à vendre par F. LOISON. 19nov

SOIERIES noires—1 caisse Gros du Rhin, à vendre par F. LOISON. 19nov

CRAVATES soie noire—30 douzaines, à vendre par F. LOISON. 19nov

FOULARDS soie assortis—240 caisses, à vendre par F. LOISON. 19nov

TAPIS, tables et pianos—1 caisse de 12 douzaines, à vendre par F. LOISON. 19nov

VIN blanc Gde Gastac—26 barils, en débarquement du Vermont, à vendre par F. LOISON. 19nov

LEÇONS PAR M. JEGOU,

Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques,

RUE ST-PIERRE, No 85, ENTRE ROYALE ET BOURBON, CHEZ LE MARCHAND DE MEUBLES.

Références, Maison Desruyaux. nov16—1m

M. DE MARC donne des leçons de langue et de littérature française, de mathématiques, &c. Ancien principal de collége en France, il a longtemps formé des bacheliers. Il enseigne l'instruction des jeunes gens destinés à leur profession élevée, et des personnes adultes qui se présenter [illegible] [illegible] de la Louisiane, et chez M. Rebouche, marchand de papiers, rue de Chartres, encoignure Conti. 7 sept—6m

JULES [illegible], Papetier et Relieur, a transporté son magasin de No [illegible] [illegible] dans un local plus étendu [illegible] [illegible]. 16oct—6m

[illegible] d'Enfans.

100 [illegible] d'enfans, tous les genres, à vendre à bon marché, par LASAY & LECANU, 6 nov 94, rue de Chartres.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et Grand Chemin du Nord, situé No 45, rue Carondelet, jusqu'au 5 décembre prochain, pour le nivellement, la maçonnerie, les pilotis et les ponts de la route qui s'étend du Lac Manchac à la ligne de l'Etat du Mississipi, distance 51 milles.

Aussi, pour la maçonnerie nécessaire pour les premiers trente-six milles du chemin de fer, de la ville de la Nouvelle-Orléans, au lac, à la passe Sud, Manchac.

Les premiers neuf milles de la section à la ligne de l'Etat, s'étendent à travers les marais du lac et comprennent les ponts et pilotis des passes du Nord et du Sud, le reste est à travers des plaines et cyprières.

Les paiemens seront faits comptant, moins une retenue de vingt pour cent, payable lorsque les travaux seront achevés et acceptés.

Des preuves satisfaisantes des moyens d'action du soumissionnaire sont exigées avec la soumission.

Des plans et profils seront livrés à l'investigation dix jours avant le délai fixé plus haut.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1852.

9 nov JAMES CLARKE, Ingénieur en chef

AVIS IMPORTANT.

MAGASINS A PRIXFIXE. B. LAVIE,

A LE PLAISIR d'informer ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en même et qu'il recevra continuellement un des plus beaux assortiments de bottes, souliers, brodequins, bottines, babillemens confectionnés, chapeaux, casquettes et malles.

Toutes ses marchandises sont très fraiches et garanties pour la qualité.

Elles seront vendues au plus bas prix, dans les magasins suivans:

Au No 2 Bassin neuf.

Aux Carrollton Stores, encoignure Poydras et Baronne.

Et au No 210, rue Poydras en face du marché.

Il recommande particulièrement son magasin aux Carrollton Stores, pour le grand et superbe assortiment de souliers pour dames et fillettes, qu'il est possible d'être offert.

2 nov—1m B. LAVIE.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

CET établissement est dirigé aujourd'hui par les docteurs—A. Mercier—No 122, rue du Canal; W. H. Williams, 127, rue Carondelet; J. A. Bradbury, à l'hôpital.

Conditions:

Blancs et personnes de couleur libres, de $1 à $5 par jour

Esclaves .... $1 par jour.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison 9 nov—1m

PAUL PECQUET, AVOCAT,

43, rue du Camp, encoignure Camp et Gravier

1 nov

Avances sur consignations.

JE ferai des avances sur consignations faites à mes amis de la Havane. D. BORNIO Jr. 4 nov 41, Gravier

Demande de servante.

ON demande une servante qui soit chambrière et couturière. On donnerait la préférence à une Française ou à une Allemande.

☞ S'adresser au No 5 rue des Magasins. 18 nov—6

UNE Française sachant coudre et voulant servir de gardienne d'enfants, peut trouver à se placer en se présentant munie de bonnes recommandations au No 124, rue St Louis 17nov

ON demande dans une famille américaine une couturière française qui parle bien sa langue et qui sache un peu l'anglais. S'adresser au bureau de ce journal. 19nov—2

LES soussignés, agents de la manufacture de barils de la Louisiane, de MM. Molaner et Reyter, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public que le susdit établissement est maintenant en pleine opération. Les ordres qui leur seront envoyés seront remplis dans le plus bref délai, et au plus bas prix du marché. On garantit que tous les barils sont faits avec les meilleurs matériaux.

ROMAN & KERNION,

18 nov—3m No 2, Front Levée

A LOUER.

UNE belle résidence rue Bourbon, avec un bureau attenant, anciennement occupée par M. L. Millaudon. A louer pour le 1er novembre 1852.

S'adresser à ABAT & GENFRES, 21sept 34, rue Royale

Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1852.

LES soussignés ayant lui, aujourd'hui, un examen complet du bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Salabar, et l'ayant trouvé en bon ordre et en parfaite condition, bien approvisionné, bien modéré, capable de naviguer sur le fleuve et Plaquemine, certifient par le présent que les produits ou marchandises de toute qu'ils seront embarqués sur ce bateau pour le transport, sont assurés aux taux de primes par les compagnies d'assurance de cette ville.

RICHARD L. ROBERTSON, RICHARD SWAIN, F. A. SHAW, Inspecteurs de la coque. JOSIAH LOVETT, Inspecteur des bouilloires

14 oct—60f

F. ALEXANDRE LANAUZE,

EN LIQUIDATION—*Vente au prix coutant.*

LE soussigné offre à vendre au No 30, rue de la Levée, entre les rues Conti et St Louis, son stock en gros ou demi gros AU PRIX COUTANT.

Les marchands désillants de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

15 oct—3m F. A. LANAUZE.

DUBUIS & CLEMENT, Jardiniers fleuristes et pépiniéristes grainetiers.

Rue de la Levée, entre Lesseps et Pologne, près des Magasins à Tabac.

ENTRETIENNENT les jardins au mois et à la journée, tout fait ce qui concerne leur état. On trouvera chez eux des assortiments de plantes et arbustes de toute espèce, à des prix très modérés.

22 sep—3m

MODES ET NOUVEAUTES!

C. YALE Jr. & Co, 27, Rue des Magasins.

RECOIVENT par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés tels que:

SOIERIES,
VELOURS,
RUBANS,
DENTELLES,
BRODERIES,
FLEURS ARTIFICIELLES,
CHAPEAUX DE PAILLE,
CAPOTTES,
FOURNITURES POUR MODISTES,

Ainsi que:

Mérinos, Cachemire, Mousseline de laine (impressions nouvelles), Passementeries, Garnitures pour robes, Franges en soie, Boutons, Gants, Bas, &c. &c.

Le tout aux prix réduits, au comptant. 2 marchands de la ville et de la campagne. 21sep—3m

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co., 21 nov—1m 93, rue Gravier

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.

A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE, 30jan—1m 75, rue Conti ou au No 23 rue Hercules

BRUGUIERE & Co, ont transporté leurs bureaux du No 9, rue Bienville, au No 27, même rue. 1er oct

CIGARES et Tabac en feuille du Mexique—120 balles tabac en feuille du Mexique, pour capes et tripes.

100,000 cigares en boites de 100, à vendre par 13nov—6t BRUGUIERE & Co, 27 rue Bienville

A louer.—La grande maison de résidence No 185, rue Conti, à des conditions très avantageuses, ainsi que deux magasins rue Condé et l'Hôpital.

20 nov LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune

FARINE—1000 barils farine de l'Ohio, qualité superfine, en débarquement du bateau à vapeur R. M. Winslow, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 20 nov 15, rue Tchoupitoulas

HUILE de graisse—40 barils en débarquement du bateau à vapeur R. M. Winslow et du J. F. Chenoweth, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 20 nov 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—250 caisses, 150 demi dito de l'Etoile, marque de Geo. Shifleton, en débarquement du bateau à vapeur J. F. Chenoweth, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 20 nov 15 rue Tchoupitoulas

SEL—1,700 sacs de l'Ile Turque, à l'entrepôt de Fisk, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 20 nov 15, rue Tchoupitoulas

COGNAC—110 quarts pipes cognac Edmond Jaulin, en magasin et à vendre par 18nov X. LAMBERT, 62, rue des Magasins

TERRE A VENDRE.—Un lot de terre en tout ou en partie, situé dans la paroisse St Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 33 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents plus ou moins de face, sur 40 arpents plus ou moins de profondeur, ainsi qu'une certaine portion de terre, située derrière le district de terre et mesurant 340 acres. Aussi 23 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

1sept Hy. PEYCHAUD, Caissier pro tem

Pour clore diverses Consignations.

10 Lafargue eau de fleur d'oranger
6 caisses absinthe Vernin & Leroultre.
6 caisses absinthe Sauvagol
30 " eau de fleur d'oranger
10 " prunes à l'eau de vie
5 " poires "
10 " abricots "
30 " vin muscat Frontignan.
10 " vermouth.
20 " grand vin château Léoville.
En magasin et à vendre par L. MAJESTE, Commissionnaire, 25sept 115, rue de Chartres.

J. F. LELIEVRE, RUE ROYALE No 210,

VIENT de recevoir un grand assortiment de livres qu'il vendra au rabais, tels que:

Livres de prières en reliure communes et en reliures riches,

Livres de piété de toutes descriptions.

Il a reçu en consignation de ses amis de France plusieurs milliers de volumes pour l'amusement et l'instruction de la jeunesse, de tout format et aux prix depuis 5, 10, 15, 20, 25 à 50 cents et au dessus.

Son magasin est toujours largement assorti des livres élémentaires de Noel et Chapsal, Poitevin, Marta, etc., etc., etc. et de tous les livres de lecture utile: Télémaque, morale en action, bible de Royaumont Devoirs du Chrétien, etc.

On trouve également à son magasin un grand assortiment d'objets pieux: chapelets, médailles, scapulaires, etc.

Il continue de faire une forte remise sur les bons ouvrages formant un ancien fond. 16 oct

Chemises, Chemises.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de Chemises en toile et coton, qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que pour la manière dont elles sont faites.

FRANCIS FABRE & CO.

7 av 20, Magazine.

W. BATTIER, B.-ès-L.-et ès-S.

Leçons de Mathématiques et de Physique, de Langues Mortes, de Français et d'Anglais.

164, rue Condé, entre Hôpital et Quartier. 19oct—1m

Corsets français, sans coutures,

En coutil, satin et soie,

A vendre en magasin de mercerie de F. JAUFFROID, 10 jt No 66, rue de Chartres.

PIERRE POUTZ a transporté son magasin du No 93, rue de la Douane, au No 98, rue Royale. 9 oct—6t

TRAITES SUR BORDEAUX—A vendre par V. & E. MARSHAN, 15nov 66, rue St-Louis.

$25 DE RECOMPENSE

SERONT payés à celui qui logera dans une des geôles de cette ville la négresse SARAH, appartenant à M. Guiomard, encoignure St Jean-Baptiste et Race. Elle est âgée à peu près de vingt-huit ans, taille de 5 pieds, bonne figure, de belles dents, parlant l'anglais et le français. Les marins et les capitaines de bateaux sont prévenus de ne pas lui donner passage, sous toute la rigueur des lois.

AVET FRERES

16nov—6f Enc. Bienville et Vieille Levée.

Maisons à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente, au coin des rues Esplanade et Moreau. Lettres au dépôt en tout temps et à des conditions d'escompte aux plus bas prix.

WALTER L. CAMPBELL,

1 nov—6m Ancien établissement de Sutton